# REMERCIEMENTS

La réalisation de la présente étude commanditée par le PNUD a nécessité l’implication active des acteurs du programme ainsi que des bénéficiaires des interventions. A ce titre, l’équipe d’évaluation comprenant Mr Puraogo Gabriel Archange KAFANDO et Mme Marie Bernadette KABORE exprime sa reconnaissance :

* à la coordination du SP/CONEDD pour son appui technique et ses contributions enrichissantes à la réalisation du travail ;
* aux points focaux en charge de l’exécution des différentes composantes qui n’ont ménagé aucun effort pour que ce travail soit réalisé dans des conditions acceptables ;
* aux responsables des services techniques de la mairie de Bobo-Dioulasso pour leur disponibilité ;
* aux responsables des structures associatives de pré-collectes des ordures ménagères de Bobo-Dioulasso ;
* aux responsables des Directions Régionales et Provinciales de l’Enseignement de Base de Gourcy et Dédougou ;
* aux responsables de la Direction Régionale de la promotion de la femme de la Boucle du Mouhoun.

Table des matières

[REMERCIEMENTS 2](#_Toc313003932)

[Liste des tableaux 4](#_Toc313003933)

[LISTE DES ACRONYMES 5](#_Toc313003934)

[RESUME 7](#_Toc313003935)

[I. INTRODUCTION GENERALE 12](#_Toc313003941)

[1.1 Le but du rapport 12](#_Toc313003942)

[1.2 Champ d’évolution du programme 12](#_Toc313003943)

[1.3 Les objectifs de l’évaluation 12](#_Toc313003944)

[1.4 Méthodologie de l’évaluation 12](#_Toc313003945)

[*1.4.1 Les étapes de l’évaluation* 12](#_Toc313003946)

[*1.4.2 La structure du rapport* 15](#_Toc313003947)

[*1.4.3 Les difficultés et limites de l’évaluation* 16](#_Toc313003948)

[II. DESCRIPTION DU PROGRAMME 17](#_Toc313003949)

[2.1 Le contexte du programme 18](#_Toc313003950)

[2.2 L’ancrage institutionnel 18](#_Toc313003951)

[2.3 Les objectifs et les résultats attendus du programme 19](#_Toc313003952)

[2.4 La durée du programme 20](#_Toc313003953)

[2.5 Les cibles bénéficiaires sont : 20](#_Toc313003954)

[2.6 La situation d’exécution financière de la période 2006 -2009 20](#_Toc313003955)

[III. PERFORMANCE DU PROGRAMME 21](#_Toc313003956)

[3.1 Conception du programme 22](#_Toc313003957)

[*3.1.1 Pertinence par rapport aux contextes national et local* 22](#_Toc313003958)

[*3.1.2 Pertinence par rapport aux besoins et attentes des bénéficiaires* 22](#_Toc313003959)

[3.1.3 La cohérence interne du programme 23](#_Toc313003960)

[*3.1.4 L’identification et la gestion des risques* 24](#_Toc313003961)

[*3.1.5 Synergie avec d’autres intervenants* 24](#_Toc313003962)

[3.2 Efficience du programme 25](#_Toc313003963)

[*3.2.1 Organisation et gestion du programme* 25](#_Toc313003964)

[3.2.2 Stratégie d’organisation des bénéficiaires 28](#_Toc313003965)

[3.2.3 Analyse du système de suivi-évaluation 30](#_Toc313003966)

[3.3 Efficacité du programme 32](#_Toc313003967)

[*3.3.1 Des Politiques, Stratégies et partenariats en gestion des ressources naturelles* 32](#_Toc313003968)

[*3.3.2 De la Législation et la Réglementation environnementale* 34](#_Toc313003969)

[*3.3.3 Du renforcement des capacités à gérer l’environnement* 35](#_Toc313003970)

[3.3.4 De l’amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain et semi urbain 42](#_Toc313003971)

[*3.3.5 De l’Information et la sensibilisation sur les défis et les enjeux d’une gestion durable des ressources naturelles* 45](#_Toc313003972)

[*3.3.6 De la gestion et coordination du programme* 47](#_Toc313003973)

[3.4 Les facteurs de durabilité des réalisations 49](#_Toc313003974)

[*3.4.1 L’appropriation du programme par les partenaires et les bénéficiaires* 49](#_Toc313003975)

[*3.4.2 Renforcement des capacités des bénéficiaires* 50](#_Toc313003976)

[*3.4.3 La prise en compte du Genre* 50](#_Toc313003977)

[3.5 LES CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES 52](#_Toc313003978)

[IV CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 54](#_Toc313003979)

[4.1 CONCLUSIONS 55](#_Toc313003980)

[4.2 RECOMMANDATIONS 57](#_Toc313003981)

[*4.2.1 Recommandations à l’endroit du PNUD* 57](#_Toc313003982)

[*4.2.2* *Recommandations à l’endroit du MEDD* 57](#_Toc313003983)

[*4.2.3 Recommandations à l’endroit de la commune de Bobo-Dioulasso* 57](#_Toc313003984)

[*4.2.4 Recommandations à l’endroit des Directions provinciales de l’éducation de base et de l’alphabétisation des communes sites du programme* 58](#_Toc313003985)

[*4.2.5 Recommandations à l’endroit des Directions régionales de la promotion de la femme des communes sites du programme* 58](#_Toc313003986)

[V. LECONS TIREES 58](#_Toc313003987)

[ANNEXES 59](#_Toc313003988)

[Annexe 1 : TERMES DE REFERENCE POUR L’EVALUATION DU PROGRAMME DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES (PGDRN) 60](#_Toc313003989)

[Annexe 2 : Matrice des résultats atteints 66](#_Toc313003990)

[Annexe 3  Liste des personnes rencontrées\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 87](#_Toc313003991)

[Annexe 4 : Bibliographie 92](#_Toc313003991)

# Liste des tableaux

[Tableau 1 : Zone de couverture de la mission d’évaluation du PGDRN 14](#_Toc313818730)

[Tableau 2 : Répartition des personnes rencontrées par site 15](#_Toc313818731)

[Tableau 3 : Situation d’exécution financière de la période 2006 – 2010 20](#_Toc313818732)

[Tableau 4 : Répartition des demandeurs du crédit 43](#_Toc313818733)

[Tableau 5 : Performance de l’exécution du programme 48](#_Toc313818734)

# LISTE DES ACRONYMES

|  |  |
| --- | --- |
| **ADAE** | Association pour le Développement des Adductions d’Eau potable dans la région de Bobo-Dioulasso |
| **AFD** | Association Féminine pour le Développement |
| **AGR** | Activités Génératrices de Revenus |
| **AME** | Association des Mères Educatrices |
| **ANCR** | Auto-évaluation des capacités à renforcer en matière d’environnement |
| **APE** | Association des Parents d’Elèves |
| **BAD** | Banque Africaine de Développement |
| **BM** | Banque Mondiale |
| **CAPES** | Centre d’Analyse et  |
| **CONEDD** | Conseil National pour l’Environnement et le Développement Durable |  |
| **CREPA** | Centre régional pour l’eau potable et l’assainissement à faible coût |
| **CSLP** | Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté |
| **DAJC** | Direction des Affaires Juridiques et contentieuses |
| **DEP** | Direction des Etudes et de la Planification |
| **DGACV** | Direction Générale de l’Amélioration du Cadre de Vie |
| **DPP** | Document de Programme de Pays |
| **DREDD** | Direction Régionale de l’Environnement pour le Développement Durable |
| **FAO** | Organisation mondiale pour l’alimentation et l’agriculture |
| **FEM** | Fonds pour l'Environnement Mondial |
| **FIDA** | Fonds International pour le Développement Agricole |
| **GIE** | Groupement d’intérêt Economique |
| **GDRN** | Gestion Durable des ressources Naturelles |
| **GRN** | Gestion des Ressources Naturelles |
| **INSD** | Institut National de la Statistique et de la Démographie |
| **LCD** | Lutte Contre la Désertification |
| **MAEP** | Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs |
| **MEBA** | Ministère de l’Education de Base et de l’Alphabétisation |
| **MEDD**  | Ministère de l’Environnement et du Développement Durable  |
| **MEF** | Ministère de l'Economie et des Finances |
|  **MHU** | Ministère de l’Habitat et de l’Urbanisme |
| **NTIC** | Nouvelles technologie de l’Information et de la Communication |
| **OMD** | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| **ONG** | Organisation Non Gouvernementale |
| **ONEA** | Office national de l’eau et de l’assainissement. |
| **ONG** | Organisation Non Gouvernementale |
| **ONU/Habitat** | Programme commun des Nations Unies sur l’habitat |
| **OSC** | Organisation de la Société Civile |
| **OSEP** | Organisation du Sport à l’Ecole Primaire |
| **PAM** | Programme Alimentaire Mondial  |
| **PAN/LCD** | Programme d’Action National de Lutte Contre la Désertification |
| **PDA** | Programme Décennal d’Action (2006-2015) |
| **PEDD** | Plan d’Environnement pour le Développement Durable |
| **PFNL** | Produits Forestiers Non Ligneux |
| **PGDRN** | Programme de Gestion Durable des Ressources Naturelles |
| **PNE** | Politique Nationale de l’Environnement |
| **PNGT** | Programme National de Gestion des Terroirs |
| **PNSA** | Programme National de Sécurité Alimentaire |
| **PNUD** | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| **PNUE** | Programme des Nations Unies pour l’Environnement |
| **PTA** | Plan de Travail Annuel |
| **PTF** | Partenaire Technique et Financier |
| **RIDEB** | Réseau d’Information et de Documentation Environnementale au Burkina |
| **SCADD** | Stratégie de Croissance accélérée pour le Développement durable |
| **SDR** | Stratégie de Développement Rural |
| **SFD** | Système Financier Décentralisé |
| **SMART** | Specific, Measurable, Achievable, Realistic, Time-bound (Spécifique, Mesurable, Réalisable Réaliste, défini dans le Temps) |
| **SP/CONEDD** | Secrétariat Permanent du Conseil National pour l’Environnement et le Développement Durable |
| **SP/CPSA** | Secrétariat permanent de coordination de la politique sectorielle agricole |
| **SUB**  | Services urbains de base |
| **SVT** | Science de la Vie et de la Terre |
| **UE** | Union Européenne |
| **UNDAF** | U.N. Development Assistance Framework – Plan cadre des N.U. pour l’aide au développement |
| **UNICEF** | Fonds des Nations Unies pour l’enfance |

**RESUME**

***Evaluation finale du PGDRN 2006 - 2010***

**Rapport définitif**

# RESUME

L’analyse de la situation de dégradation de l’environnement au Burkina Faso montre que les problèmes récurrents sont essentiellement liés à la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie par les populations, mais aussi à la réponse tardive et insuffisante du gouvernement en termes de mesures, de stratégies et de politiques en matière d’environnement.

D’envergure nationale, le Programme de Gestion durable des Ressources Naturelles (PGDRN) traduit les choix stratégiques et la volonté politique des autorités publiques de maîtriser les questions environnementales et d’y apporter les réponses efficaces qui s’imposent aujourd’hui plus jamais comme un préalable à un développement humain durable et à la réduction de la pauvreté. Sa mise en œuvre à travers les cinq composantes a contribué à doter le Burkina Faso :

* D’outils d’appui à la décision et à la gestion des ressources naturelles, notamment le renforcement du cadre institutionnel politique, législatif et réglementaire travers :
* La formulation d’une stratégie nationale et d’un plan d’action de renforcement des capacités (ANCR : auto évaluation des capacités à renforcer en matière d’environnement), validée par le CAPES ;
* La relecture de plusieurs textes (Code de l’environnement et Code forestier) et la formulation d’une quinzaine de textes d’application de ces codes ;
* La formulation d’une réglementation en matière de radioprotection, de sécurité et de sûreté nucléaire;
* La formulation de plusieurs programmes ;
* L’actualisation du manuel d’éducation environnementale produit par ARFA.
* D’une masse critique de compétences, notamment la formation des acteurs et des parties prenantes sur des thèmes relatifs aux défis et enjeux en matière d’environnement (changements climatiques, biosécurité, radioactivité, les politiques, stratégies et plans/programmes du MEDD, la législation et la réglementation environnementale, l’éducation environnementale…)
* De renforcer la prise en compte du genre : le projet a permis le renforcement des capacités organisationnelles (i) des GIE et Associations féminines impliquées dans la promotion de l’amélioration et l’assainissement du cadre de vie à travers la pré-collecte des déchets solides, (ii) des groupements féminins dans la valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL) et la création d’activités nouvelles génératrices de revenus…à travers des formations, un appui en équipement.

***Principales contraintes et insuffisances rencontrées***

Les principales contraintes ayant perturbé la mise en œuvre du programme sont :

* Sur le plan conceptuel
* L’approche méthodologique pour l’élaboration du programme n’a pas toujours été participative ;
* Certains indicateurs, notamment ceux du volet information communication ne sont pas SMART.
* Sur le plan technique et organisationnel
* La succession de plusieurs responsables en charge de la coordination (4 coordonnateurs en 4 années) a beaucoup joué sur les tâches de coordination, d’élaboration des différents documents notamment les plans de travail annuels et autres rapports ;
* La mise en place tardive (en Avril 2009) du comité de pilotage du PGDRN ;
* Les retards dans l’élaboration et l’adoption des plans de travail annuels ne permettant pas le démarrage des activités comme prévu;
* L’interruption de l’exécution de la composante 4 (l’amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain et semi urbain), après seulement trois années de mise en œuvre, dûe entre autres à une insuffisance de communication entre les chargés du dossier au niveau de la commune de Bobo-Dioulasso ;
* Le report de certaines activités non exécutés aux années suivantes ;
* La lenteur dans la mise en œuvre de certaines activités des partenaires ;
* Le retard dans la transmission des rapports trimestriels par les partenaires;
* L’a~~b~~sence de signature de protocole d’accord avec certains partenaires.
* Sur le plan financier
* Les plans de travail des partenaires ne sont pas soumis à temps ;
* Le retard dans le décaissement des fonds : Déblocage des fonds trop lent à cause de procédures contraignantes (ex : 5 mois d’exécution budgétaire pour une planification de 12 mois) ;
* L’insuffisance des ressources financières pour appuyer les commissions spécialisées ;
* La réduction des fonds alloués pour des raisons non élucidées ;
* L’insuffisance/absence d’appui à la pérennisation des activités ;
* Le processus d’approbation/décaissement jugé long, nécessite un allègement de la chaîne d’intermédiation ;
* La non tenue d’ateliers relatifs à la validation du rapport sur l’état de l’environnement 2010 pour des contraintes budgétaires.

***Quelques recommandations majeures***

Quelques recommandations ont été formulées à l’endroit des structures impliquées dans la mise en œuvre :

### *Recommandations à l’endroit du PNUD*

1. *Appui à la constitution de bases de données à caractère juridique dans le domaine de l’environnement ;*
2. *Elaboration d’un nouveau PGDRN pour renforcer les acquis.*

### *Recommandations à l’endroit du MEDD*

1. Appui à la promotion des Droits de l’environnement dans les écoles du primaire, du secondaire et du supérieur ;
2. Mettre à la disposition des enseignants, le guide pédagogique finalisé pour la préparation des cours sur l’Education Environnementale.

### *Recommandations à l’endroit de la commune de Bobo-Dioulasso*

1. La mise en place du processus de compostage (Affectation d’un site et amorce de la pratique du tri);
2. Identification et mobilisation des ressources propres en appui au fonctionnement des services techniques.

### *Recommandations à l’endroit des Directions provinciales de l’éducation de base et de l’alphabétisation des communes sites du programme*

1. Appui à la formation d’une masse critique d’enseignants en Education Environnementale de sorte à palier le problème de la mobilité des personnes ressources formées aussi bien pour la gestion des jardins polyvalents que pour l’EE ;
2. Appui au renforcement d’une synergie d’actions entre les APE/AME et les écoles sites des jardins polyvalents sur l’éducation environnementale.

### *Recommandations à l’endroit des Directions régionales de la promotion de la femme des communes sites du programme*

1. Appui à la mise en place de fonds de garantie pour la pérennisation des actions des associations/groupements féminins ;
2. Appui à l’alphabétisation des femmes pour assurer une bonne pratique des formations techniques.
3. **INTRODUCTION GENERALE**

***Evaluation finale du PGDRN 2006 - 2010***

**Rapport définitif**

# I. INTRODUCTION GENERALE

## 1.1 Le but du rapport

Le présent rapport rend compte des résultats de l’évaluation finale du Programme de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN). Les activités évaluées sont déclinées en cinq (5) composantes mises en œuvre pendant la période 2006-2010.

## 1.2 Champ d’évolution du programme

Le PGDRN couvre les circonscriptions administratives de Bobo-Dioulasso, Dédougou, Fada N’Gourma, Gourcy. Le programme avait prédestiné Pô pour porter un certain nombre d’activités, mais les conditions internes insuffisantes de mise en œuvre du partenaire ont milité pour le renoncement.

## 1.3 Les objectifs de l’évaluation

Le PGDRN a été mis en œuvre à titre pilote. Cette évaluation finale a pour objectifs principaux (i) d’apprécier le niveau des résultats obtenus par rapport au plan de travail ; (ii) de tirer les leçons tant positives que négatives de l’expérience du programme ; (iii) et formuler des recommandations pour la suite à donner au programme.

En vue d’atteindre ces objectifs, la mission d’évaluation a procédé par une exploitation de l’abondante documentation dans un premier temps et collecté des données dans un deuxième temps auprès des principales parties prenantes, tant au niveau central que décentralisé.

## 1.4 Méthodologie de l’évaluation

### *1.4.1 Les étapes de l’évaluation*

La méthodologique utilisée visait à impliquer l’ensemble des acteurs institutionnels au processus de l’évaluation. Elle a privilégié une approche participative à travers la réalisation d’entretiens approfondis individuels, de focus-groups, de réunions publiques, de visites de terrain afin de collecter le maximum d’informations. L’approche méthodologique a consisté en :

#### Des prises de contact

Des rencontres avec les partenaires techniques et financiersdu programme (PNUD, ONU-HABITAT, le CREPA. L’ADAE…)**,** les acteurs en charge de la coordination ou de l’exécution des différentes composantes, et les personnes ressources intervenant dans le domaine de l’environnement, tant au niveau central que décentralisé… Ces réunions de prise de contact ont permis à l’équipe d’évaluation d’échanger avec les acteurs clés sur leurs attentes, l’échantillon, la zone de couverture de l’évaluation et le calendrier de la collecte des données, afin de mieux préparer le terrain.

#### La réalisation d’une revue documentaire

La réalisation d’une revue documentaire était l’occasion de :

* exploiter les documents de travail des cinq composantes de programme du PGDRN (PTA, rapports annuels d’activités, rapport d’évaluation, rapports financiers…) en vue d’apprécier les efforts faits depuis une décennie pour doter le Burkina Faso d’outils nécessaires à une gestion durable des ressources naturelles, notamment :
* l’évolution de la politique gouvernementale en matière de Politiques, Stratégies et partenariat en gestion des ressources naturelles ;
* les efforts fournis en matière de conception et de plaidoyer pour la mise en place d’une législation et d’une réglementation relative à une gestion efficace des ressources environnementales ;
* les efforts consentis en matière de renforcement des compétences et des capacités institutionnelles pour relever les défis et les enjeux d’une gestion durable des ressources naturelles ;
* exploiter les rapports d’évaluation : (i) le document de l’évaluation à mi-parcours du programme de pays (2006-2010) entre le Burkina Faso et le PNUD et son plan d’action portant acquis et orientations pour le CPD de la période 2011 à 2015 (PNUD,2009), (ii) le document de l’évaluation finale du Projet ‘’Amélioration des Services Urbains de Base’’ (PASUB, 2009).

#### La collecte des données

La collecte des données s’est déroulée du 08 au 15 novembre 2011, selon le planning consigné dans le tableau n°1 ci-après. Elle a été réalisée par l’équipe d’évaluation à travers des entretiens individuels approfondis, des focus group, des réunions publiques.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Période** | **Province** | **Communes** | **Justification** | **Structures** |
| 1 | Dès le 2 novembre | KADIOGO | Ouagadougou | Niveau centralSiège du programme  | PNUDONU-HABITATStructures de coordinationStructures de mise en œuvre des 5composantes SP/CONEDDAMIFOB ;RIDEBARSN |
| 2 | 08-10 novembre | HOUET | Bobo- Dioulasso | Zone d’expérimentation du PASUB | Services techniques/Mairie ; ADAE ;ONG/Associations de ;Population secteur 21 |
| 3 | 10-11 novembre | MOUHUON | Dédougou | Site d’expérimentation des jardins scolairesFormation des maitres en Education Environnementale | DREDDDREBADPEBADRPFDirecteurs Ecole MassalaDirecteur Grand Forakuy B2 jardins polyvalents  |
| 4 | 14 novembre | YATENGA | Gourcy | Site d’expérimentation des jardins scolairesFormation des maitres en Education Environnementale | DREBADirecteurs Ecoles 1 jardin polyvalent  |
| 6 | 15 novembre | GOURMA | Fada | Renforcement institutionnel | Association/FD/ Buayaba |

Tableau 1 : Zone de couverture de la mission d’évaluation du PGDRN

*Source : enquête de terrain BERD/PNUD, novembre 2011*

Des guides d’entretien ont été conçus pour collecter les informations et les données auprès des principaux acteurs partenaires de mise en œuvre du programme qui sont : les Coordonnateurs et les responsables en charge des cinq (5) composantes, les acteurs, les structures partenaires de mise en œuvre et les populations bénéficiaires du programme.

Au total plus de cent (100) personnes ont été touchées, par :

* Des entretiens individuels approfondis, essentiellement des personnes ressources, en charge ou impliquées dans l’exécution des cinq composantes ;
* Des réunions publiques avec des groupes-cibles bénéficiaires du projet dont une(1) avec les habitants du secteur 21 de la commune de Bobo-Dioulasso, trois (3) avec les enseignants formés en Education environnementale à Dédougou, Gourcy et Fada ;
* Des focus group avec les cibles suivantes : (i) les enseignants formés sur la gestion des jardins polyvalents, (ii) les groupements féminins formés sur la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) à Dédougou, (iii) les membres de deux GIE de pré-collecte des ordures ménagères à Bobo-Dioulasso ;

Tableau 2 : Répartition des personnes rencontrées par site

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignation** | **Ouagadougou** | **Bobo-Dioulasso** | **Dédougou**  | **Gourcy** | **Fada** | **Total** |
| Entretiens individuels approfondis  | 20 | 12 | 10 | 09 | 02 | 53 |
| Nombre/Focus group[[1]](#footnote-2) | 0 | 2 | 1 | 1 | 0 | 4 |
| Nombre/réunions publiques | 0 | 1 | 3 | 1 | 0 | 5 |

*Source : enquête de terrain BERD/PNUD, novembre 2011*

#### Des visites de réalisations

Ces visites ont ciblé les jardins polyvalents expérimentaux à Dédougou, et à Gourcy, le centre de collecte des déchets solides du secteur 21 de Bobo-Dioulasso, l’espace de compostage du Groupement d’Intérêt Economique/Meteba.

#### Une mise en œuvre d’une grille d’analyse

Une grille d’analyse des résultats atteints et des indicateurs basée sur : (i) une analyse comparative des principaux produits prévus et l’effectivité des résultats atteints, (ii) une appréciation du dispositif de coordination et de suivi-évaluation mis en place par le programme et les différentes composantes.

La présente évaluation est l’œuvre d’une équipe genre de deux experts ayant une expérience confirmée de plusieurs années dans les activités de consultance.

### *1.4.2 La structure du rapport*

Le rapport comprend cinq chapitres :

Le premier chapitre introduit l’évaluation par rapport à son envergure spatiale et à ses objectifs d’une part, et d’autre part déroule la méthodologie d'évaluation qui a été utilisée ; Après une description du programme dans le deuxième chapitre, le troisième rend compte des performances enregistrées dans la mise en œuvre ;

Le quatrième suggère des recommandations pour une suite à donner au programme expérimental et le cinquième tire les leçons de sa mise en œuvre.

### *1.4.3 Les difficultés et limites de l’évaluation*

Bien que l’évaluation ait été réalisée dans des conditions acceptables, quelques difficultés ont émaillé le déroulement des travaux au nombre desquelles :

* L’inaccessibilité/indisponibilité des documents de travail officiels approuvés. (plans de travail, rapports financiers, protocole d’accord). La disponibilité de la mémoire institutionnelle a fait défaut avec la rotation à intervalle très rapprochée des coordonateurs à la tête du programme ;
* la difficulté d’apprécier les résultats du fait de la forte mobilité des personnes ressources bénéficiaires de formation sur la gestion des jardins polyvalents ;
* Le facteur temps a négativement joué, tant le délai imparti à l’évaluation (24 j) ne permettait pas des investigations systémiques et très approfondies au regard de la grande couverture du programme et du nombre important d’acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme.
1.
2. **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

***Evaluation finale du PGDRN 2006 - 2010***

**Rapport définitif**

# II. DESCRIPTION DU PROGRAMME

## 2.1 Le contexte du programme

Le Burkina Faso est un pays essentiellement agricole avec une population actuelle de près de 13 millions d’habitants. La population est à majorité rurale (85 %) et l’économie est basée sur le secteur agricole qui représente 40 % du PIB dont 25 % pour l’agriculture, 12 % pour l’élevage et 3 % pour les forêts et la faune. Ce secteur agricole a contribué en 2001, à 76 % des recettes d’exportation.

L’analyse de la situation de dégradation de l’environnement au Burkina Faso montre que les problèmes récurrents sont relatifs à la gestion des ressources naturelles, du cadre de vie des populations, ainsi qu’à la faible performance des politiques et plans en matière d’environnement.

A titre d’exemple, les recherches effectuées et les données disponibles révèlent :

* Une amplification du processus de dégradation des ressources naturelles qui se manifeste entre autres par (i) la dégradation et le recul continu du couvert forestier ; (ii) la dégradation des sols,  des ressources en eau ; (iii) la dégradation et le recul de l’habitat de la faune.
* La détérioration des écosystèmes, un handicap pour la relance économique du pays ;
* Le cadre de vie des populations subit une dégradation aussi bien en milieu rural qu’urbain ;

Ces constats justifient l’élaboration et le mise en œuvre du Programme de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN), qui s’inscrit dans le cadre stratégique commun des activités opérationnelles du système des Nations Unies au Burkina Faso (UNDAF) pour la période 2006-2010. Ce programme piloté par le PNUD, répond aux priorités nationales du gouvernement du Burkina Faso définies dans le CSLP et récemment la SCADD lesquelles contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

## 2.2 L’ancrage institutionnel

Le programme a été basé sur le principe de l’exécution nationale (NEX) et a été ancré au Secrétariat Permanent du CONEDD du Ministère de l’Environnement et du Cadre de Vie, maintenant Ministère de l’Environnement et du Développement Durable en raison de la diversité des volets composant le programme et de la nécessaire intégration de ces volets. La mise en œuvre de chaque composante du programme a été confiée à la structure la mieux indiquée pour réaliser les activités. Ce sont.

|  |  |
| --- | --- |
| Composante | Structure opérationnelle de mise en œuvre |
| 1 | Les Politiques, Stratégies et partenariats en gestion des ressources naturelles | Secrétariat Permanent du Conseil National pour l’Environnement et de Développement Durable (SP/CONEDD) à travers la DPE, la DCIME, les points focaux CC, Biodiversité et LCD ; |
| 2 | La Législation et la Réglementation environnementale | Direction de la Réglementation et des Inspections Environnementales de la Direction Générale de l’Amélioration du Cadre de Vie et par la suite la DAJC, l’ARSN et le BUNED ;  |
| 3 | Le renforcement des capacités à gérer l’environnement | SP/CONEDD à travers la DCIME et la DPE, la DCPM, l’AMIFOB, l’ADN, BUAYABA ; |
| 4 | L’amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain et semi urbain | Commune de Bobo avec le PASUB, ONU/ Habitat, le CREPA, le MHU ;  |
| 5 | L’Information et Sensibilisation sur les défis et les enjeux d’une gestion durable des ressources naturelles | SP/CONEDD, la DEE |

## 2.3 Les objectifs et les résultats attendus du programme

L’objectif principal du PGDRN est d’améliorer la gestion durable des ressources naturelles du pays grâce à la formulation de politiques et stratégies appropriées en matière d’environnement, à l’élaboration d’une législation et d’une règlementation environnementale adaptée et au renforcement des capacités des acteurs aux différents niveaux.

Les principaux résultats attendus du programme sont :

1. l’appui au PDA et au PEDD du MEDD ;
2. la facilitation d’une mise en application coordonnée des textes législatifs et réglementaires ainsi que des textes des Accords internationaux en matière d’environnement ;
3. la formulation et la mise en œuvre d’un programme de renforcement des capacités des institutions étatiques ;
4. l’extension et le renforcement du RIDEB ;
5. l’appui au SP/CONEDD pour l’utilisation des NTIC dans la vulgarisation des stratégies/politiques et des textes législatifs et réglementaires ;
6. l’appui au fonctionnement des cellules environnementales ministérielles et régionales ;
7. le renforcement des capacités en GDRN des associations féminines de 2 communes rurales ;
8. l’appui à la mise en place des 4 commissions spécialisées du CONEDD ;
9. la réplication dans 1es (autres) secteurs de Bobo–Dioulasso et deux autres localités des volets du PASUB ayant un lien direct avec la gestion de la ressource naturelle eau ;
10. le développement de la communication sur l’environnement et notamment des bonnes pratiques de gestion de l’environnement pour renforcer les nombreux acquis des programmes d’éducation environnementale.

## 2.4 La durée du programme

Le programme de Gestion Durable des Ressources Naturelles s’inscrit dans le cadre des questions environnementales pour la période 2006 - 2010.

## 2.5 Les cibles bénéficiaires sont :

1. les acteurs administratifs du MEDD ;
2. les partenaires de l’environnement ;
3. les acteurs de la société civile ;
4. les acteurs communaux ;
5. les populations du secteur 21 de la commune de Bobo-Dioulasso;
6. les associations féminines ;
7. les communautés rurales parlant les langues nationales mooré, dioula et fulfuldé ;
8. les enseignants et les élèves des écoles sites de l’expérimentation des jardins polyvalents.

## 2.6 La situation d’exécution financière de la période 2006 -2009

La documentation mise à la disposition de l’équipe d’évaluation indique le détail de la situation financière par composante pour la période 2006-2010. Le montant total des fonds mobilisés pour la période considérée est de 824 132 709 FCFA, soit une moyenne de 164 826 542 FCFA par an. Les allocations pour les activités des six (6) composantes varient de 348 743 137 FCFA pour le volet « gestion et coordination du programme » (composante 6) à 44 323 698 FCFA au bénéfice de la composante 4 relative à l’amélioration du cadre de vie. Il faut signaler qu’un montant de 174 370 448 FCFA est affecté au renforcement des capacités qui est un maillon important dans tout programme. Ce chiffre occupe le deuxième rang du point de vue quantitatif du financement par composante et représente 21,16 % des financements mobilisés.

Tableau 3 : Situation d’exécution financière de la période 2006 – 2010

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Composante | Budget2006-2010 | Dépenses 2006-2010 | Solde |
| 1. Politique et Stratégies | 64 198 118 | 41 932 569 | 22 265 549 |
| 2. Législation & Réglementation | 64 261 174 | 60 715 054 | 3 546 120 |
| 3. Renforcement des capacités | 174 370 448 | 109 194 517 | 65 175 931 |
| 4. Amélioration du cadre de vie | 44 323 698 | 35 972 441 | 8 351 257 |
| 5. Ecocitoyenneté | 94 122 787 | 78 983 417 | 15 139 370 |
| 6. Gestion/Coordination | 348 743 137 | 280 932 932 | 67 810 205 |
| TOTAL | 824 132 709 | 661 601 574 | 162 531 135 |

Source : Etude BERD/PNUD, novembre 2011

**III.**

**PERFORMANCE DU PROGRAMME**

***Evaluation finale du PGDRN 2006 - 2010***

**Rapport définitif**

# III. PERFORMANCE DU PROGRAMME

## 3.1 Conception du programme

### *3.1.1 Pertinence par rapport aux contextes national et local*

Les objectifs projetés du PGDRN à l’évaluation s’avèrent pertinents et cohérents par rapport aux contextes national et régional :

En effet, ils sont en droite ligne conformes aux orientations stratégiques du gouvernement en matière de gestion durable de l’environnement induisant l’amélioration des conditions de vie des populations rurales ;

 En outre, la mise en œuvre du programme s’insère pleinement dans les objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, juillet 2000) du niveau national et dans ceux des Cadres Stratégiques Régionaux de Lutte contre la Pauvreté (CSRLP) des quatre régions sites des plates formes multifonctionnelles dont les indices de pauvreté respectifs sont de (39,4% en 2003) pour Bobo-Dioulasso, (les Hauts-Bassins), (65,8% en 1998) pour Gourcy (le Nord), (60,4% en 2003*)* pour Dédougou (la Boucle du Mouhoun) et (40,9% en 2003) pour Fada N’Gourma (l’Est);

Les objectifs du PGDRN sont aussi appropriés par rapport à la *Stratégie de Développement Rural (SDR, juin 2004) et* au Programme National pour la Sécurité Alimentaire (PNSA) pour la période 2008-2015 dont l’objectif global est de «Contribuer à réduire d’un tiers (1/3) la proportion de la population qui souffre de la faim d’ici 2015» par l’augmentation durable de la productivité et de la production combinée à des mesures susceptibles de garantir l’accessibilité des populations tant quantitativement que qualitativement aux denrées alimentaires tout en conservant les ressources naturelles de base.

### *3.1.2 Pertinence par rapport aux besoins et attentes des bénéficiaires*

Les bénéficiaires issus des différentes services techniques du Ministère de l’Environnement et du Développement Durable et de la commune de Bobo-dioulasso d’une part, et d’autre part les groupes organisés en associations, entreprises ou groupes d’intérêt économique et leurs membres, sont unanimes à reconnaître que les stratégies et objectifs du programme correspondent à leurs besoins et à leurs attentes.

Tant les personnels-cadres du MEDD que les agents communaux sont confrontés au problème de fonctionnement régulier des cellules environnementales ministérielles, régionales et communales dont ils ont la charge. Le PGDRN est venu palier les faiblesses des budgets alloués pour la réalisation des actions planifiées en leur sein. Il a concouru assurément au renforcement des capacités des bénéficiaires, tout public-cible confondu, tant au niveau supérieur de la spécialisation que du niveau technique pour conduire des activités de management, de production, de transformation, de marketing, etc.).

 Ainsi, des services techniques ont été dotés, somme toute modestement, en équipements et consommables informatiques, mobiliers et fournitures de bureau, toute chose qui renforce l’efficacité des services fournis.

De même, les organisations de femmes ont étanché leur soif d’apprentissage de techniques appropriées pour la réalisation d’activités génératrices de revenus et de diversification de leurs produits, d’être leur propre chef de micro-entreprise, de renforcer leur baraka, leur aura ou leur capital de leadership, toute chose qui leur a permis afin d’être présentes aux rendez-vous des échanges techniques et technologiques (foire, exposition, colloque etc.), au même titre que leurs paires les hommes.

D’autres femmes ont acquis le mode opératoire des actes de l’assainissement. Aussi, améliorent-elles le lustre de leur environnement domestique ou celui de leurs quartiers de résidence dont elles ont la responsabilité culturelle. *Les mouches ne pullulent plus ni ne fredonnent des notes ennuyeuses confessent-elles*.

Des maîtres des écoles d’éducation de base sont en passe de devenir des spécialistes in fine de l’éducation environnementale dans leur milieu d’enseignement où ils contribuent à initier des écoliers à la culture de gestion durable de l’environnement à travers les jardins polyvalents dont les productions légumières ont servi, par moment, à l’enrichissement de la qualité alimentaire du menu des cantines scolaires.

### 3.1.3 La cohérence interne du programme

* En rappel, l’objectif principal du PGDRN est d’améliorer la gestion durable des ressources naturelles du pays grâce à la formulation de politiques et stratégies appropriées en matière d’environnement, à l’élaboration d’une législation et d’une règlementation environnementale adaptée et au renforcement des capacités des acteurs aux différents niveaux. Cet objectif est d’une formulation suffisamment claire qu’il ne souffre d’aucun grief sauf qu’elle n’est mesurable, car ne situe pas le niveau d’amélioration requis.
* Les dix (10) résultats proposés pour l’atteinte de cet objectif sont réalistes et réalisables à l’exception du résultat intitulé «*le développement de la communication sur l’environnement et notamment des bonnes pratiques de gestion de l’environnement pour renforcer les nombreux acquis des programmes d’éducation environnementale individuellement et collectivement*». Aussi transversal que complexe, il aurait pu être confié à un spécialiste de la communication.
* Les activités décrites pour atteindre les objectifs sont suffisantes, simples de maîtrise et pragmatiques dans leur mise en œuvre.
* Les budgets prévus pour financer les activités sont déclinés par composante. Le montant global du financement du programme se chiffre à 1 266 355,16 $US. Les dépenses s’élèvent à 1 029 890,9 $US soit 81,33%. Les 18,67% non dépensées représentent une masse monétaire de 236 464,26 $US soit 113 855 940 FCFA. Dans un contexte national d’insuffisances endémiques de ressources financières, ce reliquat n’aurait pas dû exister. Pourquoi ce constat ? Est-ce une faible capacité d’absorption de la part de la coordination nationale du programme? Ou un problème lié aux procédures de décaissement de la part du PNUD ? L’analyse de l’efficience du programme en donnerait certainement une réponse.
* La majeure partie des indicateurs du cadre logique sont d’une précision irréprochable et relative aux objets de la mesure.

### *3.1.4 L’identification et la gestion des risques*

Une matrice de gestion des risques n’a pas été formellement élaborée pour la mise en œuvre des activités des composantes. Quelques exemples caractéristiques :

* Au niveau de la composante 5 relative à *« l’amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain et semi urbain »* où se réalise le Projet d’Amélioration des Services Urbains de Base (PASUB), il y a l’ancrage institutionnel du projet, les capacités techniques et financières du partenaire, l’organisation d’enlèvement des ordures (associations/société/GIE contre les petits ramasseurs d’ordures de quartiers), le coût de l’abonnement (réticence des familles bénéficiaires qui considèrent le taux élevé), la valorisation des déchets etc.
* De même, il y a des incertitudes au niveau de la composante 5 intitulée *« La stratégie d’éducation environnementale est mise en œuvre dans deux communes rurales de zones à risque (zones plateforme multifonctionnelles) »*. La mobilité des maîtres des écoles portant les jardins polyvalents étant récurent, la continuité des actions s’en trouve souvent grevée avec les affectations très fréquentes.

La prise en charge des rencontres des cadres de concertation organisés par les maîtres formés dans une circonscription de l’éducation de base pose le problème de la motivation des acteurs. Enfin, le financement des réparations des infrastructures hydrauliques mises en place est abandonné aux soins des modestes caisses des associations des parents d’élèves (APE), rendant de ce fait l’amélioration du menu des cantines scolaires critique.

### *3.1.5 Synergie avec d’autres intervenants*

La mise en œuvre du PGDRN a nécessité l’établissement de liens de collaboration avec d’autres intervenants dans son champ d’évolution. Aussi, a-t-il été dénombré une vingtaine de partenaires pour l’ensemble du programme. Il s’est agi, par ordre alphabétique, des structures suivantes : (i) Banque Mondiale ; (ii) BAD ; (iii) Belgique ; (iv) CCD ; (v) CTB ; (vi) FAO ; (vii) FEM ; (viii) FIDA ; (ix) Finlande ; (x) PNGT II ; (xi) PNUD ; (xii) ; (xiii) PNUE ; (xiv) ; (xv) Mécanisme mondial/UNCCD ; (xvi) MM ; (xvii) MS ; (xviii) ONU/Habitat ; (xix) ONU-Sida ; (xx) SP/CPSA ; (xxi) Unicef, (xxii) CREPA, (xxiii) ADAE.

Ceux-ci ont été répartis par résultat dont ils devaient collaborer à la réalisation. En se dédoublant ils sont quarante-huit (48) à couvrir l’ensemble des composantes : douze partenaires(12) pour la composante 1 ; cinq (5) à la composante 2 ; quatorze (14) affectés à la composante 3 ; huit (8) délégués à la composante 4 et neuf (9) attachés à la composante 5. Dans la logique de cette collaboration, le programme devrait avoir signé des protocoles d’accord avec chacun des partenaires. Mais hélas, il n’a été signalé nulle part l’existence d’un protocole signé dans ce sens. Toutefois, il est apparu que la collaboration la plus visible qui a eu lieu est celle d’avec ONU/Habitat qui avait établi une représentation résidente temporaire à Bobo-Dioulasso pour le suivi de la mise en œuvre du PASUB. Indéniablement, l’opérationnalité de telle collaboration plurielle pouvait être un grand atout pour la performance du PGDRN.

## 3.2 Efficience du programme

### *3.2.1 Organisation et gestion du programme*

 La mise en œuvre opérationnelle du PGDRN est assurée par le Secrétariat Permanent du Conseil National pour l’Environnement et le Développement Durable (SP/CONEDD) qui assure le pilotage global du programme en apportant un accompagnement et un appui aux niveaux national et décentralisé ;

* la Mairie de Bobo-Dioulasso à travers le Projet d’Amélioration des Services Urbains de Base (PASUB) et ses partenaires ONU/Habitat, le CREPA, le MHU ;
* la Direction Provinciale de l’Education de Base et de l’Alphabétisation du Mouhoun (Dédougou, région de la Boucle du Mouhoun) et du Zondoma (Gourcy, région du Nord) pour l’éducation environnementale et les jardins polyvalents ;
* la Direction régionale de la promotion de la femme de la Boucle du Mouhoun pour les formations sur les AGR ;
* l’Association Féminine pour le Développement AFD/Buayaba de Fada N’Gourma à travers des sessions de formation des femmes des communes sur les méfaits de la désertification, des associations féminines sur les textes règlementaires relatifs à la GRN, à l’économie d’énergie et à l’exploitation des produits ligneux porteurs, et aussi la sensibilisation sur le VIH/SIDA.

#### 3.2.1.1 De la coordination d’ensemble et de la gestion du partenariat par le SP/CONEDD

Le PGDRN est dirigé par un directeur national en la personne morale du directeur du SP/CONEDD. Le programme a connu quatre (4) anciens coordonnateurs entre 2006 et 2009. L’actuel coordonnateur a pris fonction en 2010. La mobilité des premiers responsables n’a pas permis des fonctions de coordination assumées dans la sérénité et la continuité. La documentation, mémoire du programme, a subi des dommages et des pertes préjudiciables lors des inondations du 1e septembre 2009. Les réunions du comité de pilotage fort de quinze (15) membres se sont faites irréglières.et le rapportage extrêmement aléatoire.

* Les relations entre et le SP/CONEDD et les partenaires d’exécution

Des rencontres sont organisées à la demande. Il n’y a pas une feuille de route autour de laquelle un consensus est dégagé entre le partenaire d’exécution et le SP/CONEDD. Les seuls moments de communication sont les visites de suivi des activités et pendant le mécanisme mis en branle pour les déblocages des fonds alloués.

* La collaboration entre les partenaires d’exécution. Les structures d’exécution du PGDRN ont été énumérées. Aucun cadre formel d’échanges n’existe actuellement entre ces structures chargées de la mise en œuvre du programme.
* Les relations entre les partenaires d’exécution et le SP/CONEDD

Il n’a pas été possible de recueillir des informations sur l’existence et ou le fonctionnement de cadres de concertations. Toutefois des rencontres sont organisées à la demande. Il n’a pas été possible non plus de vérifier l’existence d’une feuille de route autour de la laquelle un consensus est scellé entre le partenaire d’exécution et le SP/CONEDD.

#### 3.2.1.2 Le PASUB et la gestion des opérations d’assainissement

La pertinence d’une gestion rationnelle des ressources naturelles dans un pays sahélien comme le Burkina Faso est unanimement reconnue par les acteurs nationaux et soutenue par les Partenaires Techniques et Financiers. La mise en œuvre du PASUB a connu deux phases, une phase dite expérimentale de 2004 à 2006 sur financement de ONU-Habitat avec l’appui technique du CREPA, de l’IRC, des services techniques décentralisés. Elle est prévue pour être répliquée dans d’autres secteurs et d’autres communes et hors du Burkina Faso, dans la sous région. La seconde étape est une extension avec l’appui financier du PNUD à travers le PGDRN de 2006 à 2009. Cette seconde partie de la mise en œuvre visait à renforcer les capacités opérationnelles des GIE et associations féminines partenaires de mise en œuvre du projet, impliquées dans les opérations d’assainissement.

Il faut rappeler que le secteur 21 de la ville de Bobo-Dioulasso a été retenu pour l’expérimentation du projet en raison de sa représentativité des secteurs défavorisés en matière de services urbains de base. Il ressort en effet de l’état des lieux ([[2]](#footnote-3)) que ce secteur très peuplé est confronté à de réels problèmes.

Le défi majeur de ce projet est d’offrir aux populations bénéficiaires, un cadre de vie plus sain, agréable et débarrassé de toutes les formes de nuisances et de pollutions à travers une gestion intégrée efficace de services de proximité de l’approvisionnement en eau potable et des déchets solides, liquides (eaux usées et excrétas, eaux pluviales).

La commune de Bobo-Dioulasso, maîtresse d’ouvrage du projet, dispose d’un schéma directeur pour la gestion de chacun de ces domaines d’intervention. Elle a expérimenté deux schémas directeurs de gestion des déchets solides. De 1996 à 2002, la stratégie a consisté à mettre à la disposition des populations des bacs où elles déverseraient elles-mêmes leurs déchets qui seront par la suite collectés et convoyés vers des décharges. Cette approche jugée inefficace par la suite a fait place à un second schéma directeur fondé sur la privatisation, avec une implication des Groupements d’Intérêt Economique, des Associations et de petites entreprises.

Ce second schéma directeur fait la promotion d’une politique pragmatique en matière de gestion des eaux usées de toilette et de ménage, des excrétas en cours depuis 2001. Elle est consignée dans un Plan Stratégique d’Assainissement de Bobo (PSAB) comprenant trois volets, à savoir (i) l'assainissement autonome reposant sur la participation financière des populations, (ii) l'assainissement des lieux publics et des écoles et (iii) la construction d'un embryon de réseau d'assainissement collectif. Il en est de même en ce qui concerne le volet collecte des eaux pluviales dont le schéma directeur a été adopté également en 2001.

De façon spécifique, le projet visait à :

* Apporter des réponses innovantes, appropriées et efficaces aux problèmes des services urbains de base dans le domaine de l’eau et de l’assainissement dans un secteur de la ville de Bobo-Dioulasso au profit des populations les plus défavorisées ;
* Renforcer les capacités de gestion et de planification environnementale urbaine de la commune et de ses partenaires dans l’optique de la réplication de l’approche du projet dans les autres secteurs de la ville de Bobo-Dioulasso ;
* Renforcer les politiques et les capacités institutionnelles et d’appui technique au niveau national dans l’optique de répliquer le projet dans d’autres villes du Burkina Faso et dans la sous-région.

Les acquis du PASUB sont traités dans la partie 3.3.4, relative à l’efficacité du programme.

#### 3.2.1.3 L’AFD/BUAYABA de Fada N’Gourma

L’AFD/BUAYABA existe depuis 1995. Elle a été créée par un groupe de femmes pour l’intégration de la femme et de la fille. De nos jours, elle regroupe plus de cinq mille deux-cents (5200) adhérents dont 92% de femmes réparties au sein de trente-cinq (35) groupements.

L’AFD/BUAYABA a pour ambition de booster l’épanouissement totale de la femme et partant de sa famille dans son milieu. Pour ce faire, elle a pour « substratum » l’approche genre à travers les activités génératrices de revenus, les formations et la lutte contre la négation des droits de l’homme, l’éducation et la communication.

Les domaines d’intervention sont diversifiés au centre desquels il faut citer la filière karité, fruits et légumes, céréales séchées et l’assainissement orienté vers la collecte et traitement des ordures. Les formations administrées s’adressaient à un public-cible diversifié : élus locaux, leaders d’associations, organisations féminines. Les thèmes portaient sur l’environnement, les techniques de plantation d’espèces arboricoles, les techniques de montage de projets, la construction et l’utilisation des foyers améliorés, l’exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Les performances de l’AFD/BUAYABA sont traitées dans la partie 3.3.3.6, relative à l’efficacité du programme.

#### 3.2.1.4 Les DPEBA du Mouhoun et du Zondoma

Ce sont les services décentralisés et déconcentrés de l’Etat répondant du Ministère de l’Education de Base et de l’Alphabétisation. Leur organisation est celle classique de l’administration scolaire : Direction régionale, direction provinciale, circonscription d’enseignement de base, école primaire. Ce sont les volets « éducation environnementale et l’expérimentation de jardins polyvalents qui occupent les responsables de l’éducation et leurs élèves. Les activités phares sont la formation des maîtres et leurs encadreurs inspecteurs et conseillers pédagogiques. Les thèmes divers sont abordés : environnement, montage de projets environnementaux, élaboration de module d’enseignement se rapportant à la matière « science de la vie et de la terre » (SVT) à forte connotation environnementale. Les apprentissages s’opèrent également au niveau de l’installation et exploitation des jardins scolaires où les écoliers se donnent à cœur joie.

Les acquis du partenariat avec l’éducation de base sont traités dans la partie 3.3.5.2, relative à l’efficacité du programme.

### 3.2.2 Stratégie d’organisation des bénéficiaires

#### 3.2.2.1 Des acteurs de l’eau et de l’assainissement

#### Au PASUB, la stratégie de base est la gestion des ordures ménagère~~s~~ au secteur 21 de Bobo-Dioulasso. Pour ce faire, les opérateurs ayant traditionnellement une certaine expérience, même traditionnelle, sont interpellés. Ce sont les associations de femmes, les groupements d’intérêt économiques, les entreprises. Ainsi et sur invitation, les demandes sont formulées et déposées par les entités postulantes. Les candidatures sont examinées au travers d’un minimum de critères et ensuite homologuées par la Mairie. Aussi sont agréés par exemple le groupement SANIYA 1 ; le groupement YERESANIYA ; le groupement SINIGNASSIGUI ; l’entreprise SATOM Sarl pour ne citer que ceux-ci.

#### Ces acteurs sont équipés d’engins de transport (charrette asine particulièrement, brouette), de petits matériels (pioche, pelle) et d’outils de protection (botte, cache-nez..). Cette dotation est acquise sur crédit (ADAE/CREPA).

#### Au sein de chaque entité, l’intervention pour les opérations de pré-collecte se fait deux (2) fois par semaine au profit des familles abonnées à sept-cent-cinquante (750) francs au début puis plus tard à mille (1000) francs par mois. Les acteurs déposent, non sans peine, les ordures ainsi pré-collectées dans des collecteurs aménagés à cet effet aux bons soins des autorités municipales.

#### La collecte et l’enfouissement sont de la responsabilité de la direction des services techniques municipaux (DCTM). Si les opérateurs de la pré-collecte remplissent au mieux leur contrat, il n’en est pas de même pour les services techniques municipaux qui peinent à assurer la continuité de chaîne de la stratégie, faute de moyens adéquats de transport.

#### A l’AFD/BUAYABA, le projet d’assainissement a été amorcé dans la ville de Fada à travers la collecte des ordures auprès des ménages et des lieux publics. La même stratégie a été observé avec les associations agréées. La collecte s’opère avec la même périodicité qu’au PASUB mais les ordures sont déposées à la périphérie de la ville ; toute chose qui, à moyen terme, posera des désagréments de salubrité à Fada à la faveur de l’extension prodigieuse connue des centres urbains au Burkina Faso. En termes de thème de réflexion, la production et la vente de la fumure organique à partir des ordres collectées sont inscrites dans les perspectives de l’association.

#### 3.2.2.2 Des acteurs de l’éducation environnementale

#### A l’AFD/BUAYABA, l’effet de la formation reçue par les groupements féminins en matière d’éducation environnementale est la mise en place et l’exploitation stratégique de jardins. Il y est cultivé principalement des légumes dont le marché est porteur. Au-delà des produits maraîchers, est introduite la production de plants forestiers en proportion raisonnable compte tenu des limites du marché des plants de reboisement ou du bois de chauffe.

#### Au niveau des écoles, les jardins polyvalents qui y sont installés servent de cadre d’application des connaissances acquises en matière d’éducation environnementale. Bien que la cible soit les élèves, ce sont les maîtres, les membres de l’association des parents d’élèves (APE) et parfois de l’association des mères éducatrices (AME) qui sont le bras armé en appui aux activités d’exploitation des potagers scolaires.

#### La stratégie mise en place cible les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2. Un gestionnaire est élu en leur sein qui fait office d’autorité dans la planification consensuelle des travaux. Ces futurs garants de la promotion de l’environnement sont organisés en groupes de travail. Les travaux se déroulent tant le matin que le soir sous la supervision des maîtres formés. Les travaux sont conduits à travers le cycle de production : préparation du site, semailles, arrosages, taille, traitements phytosanitaires, récolte.

#### La partie des produits récoltés réservée à la cantine scolaire est généralement consommée aux files des nécessités de la cuisine. La partie vendue par les élèves eux-mêmes procure des recettes pour la caisse scolaire. La caisse de l’école subvient à diverses dépenses entrant dans l’approvisionnement en intrants (semence, engrais, fumure organique, pesticide..), dans les activités culturelles, sportives ou récréatives des élèves. Et le cycle recommence.

#### Au niveau des associations féminines Pour l’ensemble des associations féminines de la zone du programme, les stratégies liées à la mise en œuvre du programme dans le domaine de l’éducation environnementale sont peu visibles. Elles sont plus imbriquées sinon absorbées par celles relatives aux AGR traitées dans les lignes ci-dessus.

#### 3.2.2.3 Des acteurs de l’économie d’énergie

L’économie d’énergie devrait être assurée par la formation des associations féminines à la construction et l’utilisation des foyers améliorés à trois pierres. Celles-ci gèrent de nombreuses activités génératrices de revenus dont la mise en œuvre requiert de l’énergie du bois. Les plus consommatrices d’énergie sont la préparation du dolo, la torréfaction des amendes de karité et la cuisson des produits de l’artisanat de la poterie. Pour faire tâche d’huile, les foyers améliorés construits après la formation, de gabarits variés allant du modèle unicellulaire (pour petite cuisson) aux grands modèles (pour cuisson longue durée), l’ont été pour l’usage domestique au profit de leurs propres familles. L’impact immédiat est le slogan *un ménage un foyer amélioré d’abord* repris en écho et mis en pratique sur toute la commune de Tchériba dans la provincedu Mouhoun ou dans celle de Fada dans la province du Gourma. C’est aussi vrai qu’ailleurs dans la zone du programme, des stratégies identiques et plurielles, de fortunes diverses, sont initiées « *au bonheur »* des populations rurales.

#### 3.2.3.4 Des acteurs de la promotion des activités génératrices de revenus

Les stratégies utilisées par les associations féminines sont diversifiées et liées à la nature des AGR.

* L’exploitation des produits forestiers ligneux (PFNL) par les femmes s’opère à la majorité en entreprise unipersonnelle. L’approvisionnement par contre est fait de façon groupée auprès de fournisseurs généralement autochtones des zones de production. Le moyen de paiement est le fonds propre mis en commun pour l’exploitation quotidienne de quantités modestes ou l’intervention du crédit pour les achats de grandes quantités destinées aux productions des grands rendez-vous de foire ou d’exposition. En effet, les systèmes financiers décentralisés (SFD) sont sollicités pour financer l’approvisionnement par temps de période de grande production de la matière première tant pour l’exploitation immédiate soit pour le stockage en prévision des périodes hors production.

Les activités de tissage ou de poterie épousent presque ces stratégies mais avec de grandes variantes dans le stockage ou la mise en marché collectif surtout s’il s’agi d’exposition à caractère national, sous-régional ou international (SIAO, foire, symposium..).

### 3.2.3 Analyse du système de suivi-évaluation

Le document du programme indique : « *le suivi et l’évaluation seront effectués en partenariat avec le Gouvernement, le SNU et les autres partenaires au développement. Ils se feront conformément (i) aux indicateurs figurant dans la matrice des résultats et des ressources du PGDRN et (ii) au cadre de suivi - évaluation de l’UNDAF. Le cadre des résultats et des ressources sera également utilisé en combinaison avec le budget pour le suivi financier du programme*».

Ainsi dit, c’est un suivi-évaluation centralisé. En l’absence d’un système de suivi-évaluation propre au contexte PGDRN, chaque responsable de composante a traduit les orientations globales de l’UNDAF en la matière en un système propre. Aussi, des initiatives de réajustement en fonction des péripéties de mise en œuvre des activités ne seraient-elles pas de bon aloi.

La mission d’évaluation, constatant le statu quo, reprend ici à son compte l’assertion de l’évaluation à mi-parcours du programme de pays (2006-2010), décembre 2009, en ces termes : « au niveau du PGDRN, la composante opérationnelle du suivi-évaluation se limite à la constatation de la réalisation des activités à travers les rapports d’activités. Le dispositif envisagé pour le suivi des indicateurs d’effet ou d’impact, en particulier le Programme National de Gestion de l’Information sur le Milieu (PNGIM) n’est pas opérationnel. En *effet, le Système National d’Information Environnemental (SNIE) dont le prototype a été mis en place en 2005 par le PNGIM n’a plus fonctionné faute de données de base, de protocoles et de ressources nécessaires pour l’alimenter. Le principal moyen de vérification des progrès dans le domaine de la gestion durable i.e. le Rapport sur l’Etat de l’Environnement au Burkina (REEB) édité en 2005 et 2009, semble général et de périodicité aléatoire pour servir au suivi des résultats d’un projet particulier. La faiblesse des données environnementales explique, en partie, la non-mise en œuvre de l’initiative d’élaboration de la Comptabilité Environnementale ».*

#### 3.2.3.1 La fréquence et qualité des rapports

Les rapports ne sont pas toujours prêts à la période planifiée. Ils décrivent surtout les activités réalisées, de même que quelques résultats atteints les difficultés rencontrées au cours de la période considérée.

Il faut faire remarquer que les rapports ne contiennent pas de recommandations spécifiques pour l’amélioration continue de la mise en œuvre du programme.

Il n’y a nulle part une tentative d’approche des effets intermédiaires, s’il en existe, du programme et l’opinion des bénéficiaires sur les réalisations.

#### 3.2.3.2 La valorisation des résultats

* La dissémination des rapports.

Le système de dissémination des rapports est très discriminatoire car ceux élaborés sont essentiellement destinés aux partenaires techniques et financiers du programme. Nulle part, il n’est fait mention de tels supports envoyés aux services techniques et ou aux bénéficiaires.

Il aurait fallu prévoir la traduction de ces rapports en langues nationales ciblées pour les besoins des bénéficiaires locaux. Sinon, la diffusion auprès de ceux-ci serait peine perdue.

Pour le prochain programme, une certaine diligence devrait être observée pour la diffusion des résultats du suivi-évaluation au niveau de la base ; toute chose qui pourrait en améliorer la valorisation et partant augmenter la performance du programme.

* Le traitement réservé aux recommandations issues des rapports.

L’importance des recommandations dans l’exécution d’un projet/programme n’est plus à démontrer en cela qu’elles permettent d‘éclairer la mise en œuvre de ceux-ci et aide à prendre des décisions immédiates ou dans l’urgence afin d’en améliorer les performances.

Des recommandations pertinentes sont classées sans suite au mépris de la déontologue du suivi. Les rapports de suivi devraient servir de ‘’vademecum’’ aux rencontres bilans périodiques statutaires. Par les renseignements qu’ils charrient, notamment ceux liés aux contraintes de mise en œuvre, les décideurs ont l’occasion d’alimenter leur tableau de bord en matière de management afin de prévenir des dérapages préjudiciables aux résultats attendus.

#### 3.2.3.3 Les principales faiblesses des systèmes de suivi-évaluation

* Un manque d’harmonisation des dispositifs de suivi-évaluation et des canevas de rapportage d’un projet à un autre et souvent d’une année et une autre dans le même projet ;
* Un manque de synthèse des rapports des projets sous forme de rapports consolidés du programme auquel ils se rattachent ;
* Un manque de synthèse des rapports des programmes ou projets sous forme de rapports annuels consolidés de chacune des composantes qui donnerait pour chacune d’elle une vision globale des progrès et des faiblesses ;
* L’absence de cadre de mesure de rendement s’est traduite par une mauvaise estimation des ressources financières et humaines nécessaires à la production au traitement et à l’analyse des données appropriées pour le calcul et le suivi des indicateurs ;
* Le partenariat avec les dispositifs nationaux centraux et sectoriels de suivi évaluation ne montre pas de capacités réelles et opérationnelles à générer les informations et indicateurs désirés.

## 3.3 Efficacité du programme

La mise en œuvre du programme de gestion durable des ressources naturelles a permis de réaliser les résultats importants attendus. Au cours des investigations, l’équipe d’évaluation a été confrontée au problème de la vérification physique des résultats acquis (documents élaborés) d’une part et d’autre part de la justification de leur caractère officiel par rapport aux actes d’adoption (procès-verbal, arrêté, décret, loi). Il faut signaler également que l’archivage enregistre des insuffisances notoires de classement au niveau des bibliothèques existantes. Néanmoins, la moisson demeure abondante à la lecture des prochaines pages ci-après qui en donnent un témoigne.

### *3.3.1 Des Politiques, Stratégies et partenariats en gestion des ressources naturelles*

#### 3.3.1.1 La politique nationale en matière d’environnement est adoptée par le gouvernement, éditée et diffusée

Le document de la politique nationale en matière d’environnement (PNE) a été validé par un atelier en janvier 2007. Le gouvernement l’a adopté par décret n°2007-460 du 30 mars 2007 paru au JO n°16 du 12 avril 2007. Le PNE a été ensuite édité et mise à disposition des partenaires et du grand public.

#### 3.3.1.2 Le Plan Décennal d’Action du MEDD est édité, diffusé et connu de tous les partenaires

Le Plan Décennal d’Action (PDA) a été validé en atelier national, édité et largement ventilé aux différents partenaires.

#### 3.3.1.3 Le partenariat pour la gestion durable des terres est développé

Le développement du partenariat a consisté à la mise à jour des 3 sous-programmes CPP de façon opérationnelle au triple niveau de la coordination nationale, de la région du Centre-Ouest et de la région de la Boucle du Mouhoun. L’approbation du sous-programme CPP de la coordination nationale est intervenue en deux phases : (i) par le Secrétariat du FEM en juillet 2009, et (ii) par le gouvernement en novembre 2009.

Le lancement du CPP a eu lieu les 25 et 26 mars 2010 lors d’un atelier qui a regroupé 90 participants.

Les documents de l’étude relative à la gestion durable des terres et le programme sectoriel de développement rural productif, ont été produits et validés au cours de l’atelier tenu les 23 et 24 mars 2010 en présence de 94 participants.

#### 3.3.1.4 La phase préparatoire de l’initiative pauvreté environnement a effectivement démarré

Cette phase préparatoire a connu des activités intenses :

* La réalisation de 3 ateliers nationaux d’information, de sensibilisation et d’échange sur l’étude préliminaire et le plan d’action et la formulation de la stratégie de plaidoyer et de communication ;
* La formation de quatre (4) cadres du Burkina Faso sur l’évaluation des écosystèmes du millénaire ;
* La réalisation de (i) l’étude préliminaire et (ii) de l’étude sur la stratégie nationale de plaidoyer et de communication ;
* La mise en place de la cellule environnementale du ministère de l’Economie et des Finances ;
* L’appui à la confection des guides d’élaboration des politiques sectorielles ;
* La participation au processus d’élaboration de la SCADD pour le compte du MEDD ;
* La finalisation du PRODOC IPE.

#### 3.3.1.5 Le programme d’action national de lutte contre la désertification (PAN/LCD) et son programme opérationnel sont respectivement réédités et diffusés

Le programme d’action national de lutte contre la désertification (PAN/LCD) adopté en conseil des ministres par décret n°2000/160/ du 28 avril 2000 a été réédité. Son programme opérationnel a connu une édition dans les normes. L’ensemble a fait l’objet d’une cérémonie de lancement le 30 juin 2000 dans le village de Gonsé province du Kadiogo. Il a été distribué à l’ensemble des partenaires.

#### 3.3.1.6 Le cadre de concertation des PTF/Environnement est dynamisé et fonctionnel

La concertation des partenaires techniques et financiers de l’environnement semble avoir recouvré un nouvel élan.

Les membres ont répondu massivement aux différentes réunions ordinaires convoquées à leur intention et tenues après le constat du quorum. Cet intérêt retrouvé a permis qu’ils se retrouvent en une réunion de haut niveau organisée à la suite.

La capitalisation des expériences du CC/PTF/E est maintenant une réalité. Ces expériences ont été éditées et ventilées aux intéressés.

#### 3.3.1.7 Le rapport sur l’Etat de l’Environnement 2010

Le rapport sur l’Etat de l’Environnement 2010 est disponible, mais n’a pu être validé en atelier national faute de prise en charge. C’est l’occasion d’invoquer une fois de plus le respect des procédures du PNUD par rapport au délai prévu pour le décaissement des fonds.

#### 3.3.1.8 Le Plan d’Environnement pour le Développement Durable (PEDD) est adopté par le Gouvernement, édité et largement diffusé

Le Plan d’Environnement pour le Développement Durable (PEED) a été adopté en conseil des ministres. Il a été édité en 5000 exemplaires et ventilé en 2007 aux communes, ministères, représentations diplomatiques à l’étranger.

### *3.3.2 De la Législation et la Réglementation environnementale*

#### 3.3.2.1 Les textes d’application du code de l’environnement et du code forestier sont élaborés

En rappel, le code de l’Environnement au Burkina Faso avait été adopté par décret n°005/97 du 30 janvier 1997. Il a été relu et validé ainsi que le code forestier par deux ateliers distincts en 2008. Dans la même dynamique, trente (30) avant-projets de textes d’application et de règlement modificatif du code de l’environnement et du code forestier ont été révisés, élaborés et validés par un atelier national en 2010.

#### 3.3.2.2. Les textes juridiques en matière d’environnement et de foresterie sont diffusés

Il s’est agit essentiellement de la publication d’un recueil annoté des textes législatifs et règlementaires en matière d’environnement. A ce propos, le MEDD avait déjà entamé la relecture de certains textes. De ce fait, le travail de synthèse pour les recueils a été momentanément suspendu en attendant la finalisation des révisions.

#### 3.3.2.3. Les acteurs sont sensibilisés et leurs capacités ont été renforcées en législation environnementale

 Il s’est agi de formation en direction de trois partenaires : (i) Formation en 2007 de Vingt (20) acteurs communaux ; (ii) Formation des inspecteurs sur les EDDI ;

(iii) information / sensibilisation des industriels.

#### 3.3.2.4. Les capacités du personnel et le matériel de la Direction de la Réglementation et des inspections environnementales sont renforcées

Un cadre de la DRIE a été formé en France (Limoges) de 2006 à 2008. Monsieur Yacouba SAVADOGO maintenant spécialiste en droit de l’environnement est opérationnel au niveau du MEDD.

#### 3.3.2.5. Appui logistique à la Direction de la réglementation et des inspections environnementales

La logistique information acquise au profit de l’ex DRIE maintenant Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses (DAJC) est parvenue en 2007. La dotation concerne un (1) ordinateur et des consommables informatiques.

|  |
| --- |
| Encadré 1Les nombreux textes sur l’environnement élaborés et diffusés auprès des acteurs de par l’appui du PGDRN ont induits des effets et impacts tangibles à divers niveaux :* Ministériels et structures gouvernementales en charge de la conception et de la planification
* Outil de décision pour consolider le processus de développement durable ;
* Renforcement de la visibilité et des capacités du gouvernement à gérer les questions sur les changements climatiques , à travers l’élaboration et de la relecture périodique du code de l’environnement;
* Contribution à l’élaboration de nouveaux textes pour combler les insuffisances constatées lors de la mise en œuvre des divers projets/programmes ;
* Base de données pour l’élaboration de la SCADD.
* ONG/Associations et Communautés urbaines et rurales
* Référence pour la formulation de thèmes de formation de renforcement des capacités en matière d’environnement;
* Appropriation par les communautés tant urbaines que rurales à travers la constitution et l’opérationnalisation de brigades vertes fonctionnelles dans les villes secondaires et les communes.
 |

### *3.3.3 Du renforcement des capacités à gérer l’environnement*

#### 3.3.3.1. Les résultats et conclusions du projet d’auto-évaluation des capacités à renforcer (ANCR) sont vulgarisés

Un certain nombre de documents utiles ont été élaborés parmi lesquels (i) un (1) rapport d’exécution du projet 2006-2007 ; (ii) un (1) document de programme finalisé; (iii) Le PIF a été transmis au FEM pour examen et financement ; (iv) le rapport d’auto-évaluation des capacités à renforcer pour la gestion de l’environnement national et mondial édité en cinq cents (500) exemplaires et diffusé dans les structures techniques, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile en 2008. En rappel le projet ANCR portant la dénomination 00047697 a été clôturé.

#### 3.3.3.2. Le Réseau d’Information et de Documentation Environnementale du Burkina (RIDEB) est renforcé et assure une bonne circulation de l’information environnementale

Il s’est agi d’appuyer principalement la réflexion sur la pérennisation du réseau, d’assurer la visibilité du programme à travers le RIDEB et d’informer régulièrement les acteurs de la gestion des ressources naturelles sur l’évolution des différentes initiatives. Dans ce cadre, une somme d’efforts a été déployée pour atteindre le résultat escompté. Ces efforts sont déclinés en acquisition de matériel, mission terrain, session de formation, élaboration d’outils et documents, édition et vulgarisation de textes. En effet,

* du matériel informatique et audiovisuel a été acheté au profit du RIDEB pour la collecte des bases de données ;
* Au titre des missions de terrain : (i) du 21 au 30 juin 2010, une mission d’enquête a été réalisée auprès de vingt-six agents dans les cinq (5) régions du Sud-Ouest, Cascades, Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun et Centre-Ouest ; (ii) de même des séances de travail et de suivi ont été organisées en 2008 avec les premiers responsables du RIDEB au niveau des Hauts-Bassins, du Centre-Est et du Nord.
* Au titre des formations et du renforcement des capacités opérationnelles, il y a eu :
* la formation de quarante (40) aides documentalistes et gestionnaires des centres ;
* La formation de seize (16) documentalistes en 2008 en technique documentaire ;
* La formation en octobre 2010 de vingt (20) acteurs du RIDEB sur la gestion électronique des documents, la numérisation des documents et des archives, les modules complémentaires du logiciel documentaire Win Isis, TIC ;
* L’organisation d’une journée de sensibilisation et de promotion du RIDEB au profit de douze (12) centres de documentation en 2008.
* Au titre de l’élaboration, on peut noter (i) l’élaboration d’outils informationnels sur le RIDEB ; (ii) d’un répertoire de diffusion des documents produits, domicilié au centre de documentation du SP/CONEDD en 2008 ;
* Au titre de l’édition et de la diffusion, trois résultats ont été acquis :(i) la diffusion en 2008 de deux mille (2000) dépliants sur le RIDEB et le SP/CONEDD au profit des acteurs concernés; (ii) l’édition et la diffusion, en format Cdrom, de cent cinquante (150) exemplaires de la charte du RIDEB ; (iii) l’édition et la diffusion de cent cinquante (150) Cdroms multimédias au profit des institutions membres du RIDEB. Les documents produits par le PGDRN ont été transmis au RIDEB et aux différents centres de documentation.
* Au titre des appuis techniques, cinq (5) centres régionaux de documentation ont été bénéficiaires d’appuis techniques .

#### 3.3.3.3. Les acteurs aux différents niveaux sont informés sur les questions d’importance environnementale

Pour réaliser ce résultat, les acteurs se sont retrouvés dans des dispositions de sensibilisation à la donne environnementale d’abord, puis se sont consacrés à des échanges en groupe et enfin ils se sont convaincus de confier l’avenir de l’environnement aux jeunes élèves par le truchement d’un concours primé « *top école verte »*.

* La sensibilisation a consisté en (i) une large diffusion de vingt (20) numéros du bulletin « Notre environnement » édité en vingt mille (20000) exemplaires au niveau national et international ; (ii) une session d’information/sensibilisation de cinquante (50) leaders d’associations d’étudiants et d’OSC sur des thèmes de protection de l’environnement relatifs aux changements climatiques, à la radioprotection, à la sûreté nucléaire et aux techniques de plaidoyer.
* Les échanges se sont déroulés en salle pour une (i) formation sur les techniques d’information et de communication (TIC) autour de discussions nourries sur l’environnement avec l’apprentissage de la pratique de l’édition et de publication en ligne, l’organisation d’une (1) conférence sur la biomasse et l’énergie renouvelable qui a regroupé 45 participants.
* Enfin, quinze (15) écoles dans la commune de Ouagadougou ont participé à une compétition saine, en septembre 2010, suite à l’organisation du concours « *top école verte* » à leur intention. Les trois premiers lauréats ont reçu leurs prix le 30 octobre 2010.

#### 3.3.3.4. Les TIC sont utilisées par le SP/CONEDD pour la vulgarisation des politiques/stratégies/textes législatifs et Accords sur l’environnement

Le SP/CONEDD a su mettre les TIC au service de la dissémination de l’information sur l’environnement. Aussi a-t-il :

* mis en ligne les stratégies/politiques adoptées, y compris les textes législatifs et réglementaires, et produit cent (100) Cdroms;
* mis en ligne des documents sur le site Web OSC-environnement [www.oscenviro.bf](http://www.oscenviro.bf) ; conséquence, plus quatre-mille-quatre-cent-vingt-trois (4423) membres de quatre-vingt-trois (83) associations ont visité le réseau ;
* rendu réelle la formation du Webmaster ;
* réalisé la connexion du SP-CONEDD au VSat du PNUD et sa mise en réseau depuis le premier trimestre 2007 ;

Enfin, le SP-CONEDD a fait une participation remarquée à la semaine nationale de l’internet en 2008 sur le thème « TIC et Environnement ».

#### 3.3.3.5. Les cellules environnementales sont fonctionnelles

En termes concrets :

* un programme de travail des cellules environnementales a été élaboré en 2008 ;
* cinq (5) cellules environnementales régionales on été mise en place dans les régions suivantes : Centre-Ouest, Boucle du Mouhoun, Nord, Plateau-Central et Centre-Nord.

Leur fonctionnalité demeure cependant tributaire du dynamiste des responsables régionaux respectifs.

#### 3.3.3.6. Des femmes élues des communes rurales des zones à risque sont formées à la gestion durable des ressources naturelles et exécutent des activités de GRN génératrices de revenus dans les quatre régions de concentration des PTF

Deux opérations complémentaires ont été mises en œuvre :

* Au compte des formations
* soixante-quinze (75) membres de l’AMIFOB ont été formés sur les orientations politiques internationales et nationales, pertinentes, en matière d’environnement, de développement durable et de promotion de la femme/du genre sur les techniques et technologies d’économie d’énergie ;
* cent soixante-huit (168) participants principalement des femmes ont reçu une formation à la formulation des projets de GRN, la confection de foyers améliorés à 3 pierres, exploitation des Produits Forestiers ligneux et non ligneux à Dédougou et Fada ;
* des conférences radiodiffusées au plan local, sur la gestion durable des ressources naturelles ont été organisées à Dédougou et Fada ;
* Au compte des appuis techniques, on peut noter :
* Le suivi-Evaluation des activités réalisées de 2006 à 2008 dans six communes rurales du Kadiogo de Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba et Tanghin-Dassouri de la région du Centre et de six (6) provinces Banwa, Balé, Kossi, Mouhoun, Nayala et Sourou de la Boucle du Mouhoun
* L’appui à l’organisation des filières des PFL et PFNL dans les régions du Centre et de la Boucle du Mouhoun à travers le recensement des productrices du soumbala, la sensibilisation des productrices de soumbala en groupements, puis en unions communales, provinciales et régionales

Les formations et les appuis techniques ont eu des impacts positifs dont l’essentiel est résumé ci-après :

* Les impacts liés aux activités génératrices de revenus

Les femmes s’organisent de plus en plus autour dans des secteurs variés comme :

* Le petit commerce de : dolo, soumbala, beurre de karité, potasse, beignet
* L’artisanat vestimentaire : tissage de cotonnade
* Le petit élevage (porcins, ovins, caprins, bovins)
* L’alimentation (restauration, lait frais)
* L’exploitation de bois de chauffe
* Les impacts liés à l‘exploitation et la transformation des PFNL touchent plusieurs domaines, entre autres ;
* L’alimentation  dont les épices (le soumbala, les feuilles de baobab), les boissons (jus de liane, de pin de singe, de tamarin…);
* Les cosmétiques : beurre de karité, huile, savon (karité, neem, balanites) ;
* Les impacts liés aux jardins polyvalents

Au delà de la phase expérimentale à but pédagogique des jardins polyvalents, les produits :

* Contribuent à l’alimentation des cantines scolaires (Légumes pour améliorer le menu) ;
* Procurent des revenus monétaires (vente de légumes et plants arboricoles pour soutenir les caisses ; de l’APE/AME, les activités sportives de l’OSEP, fête de fin d’année) ;
* A cela s’ajoute la production de plants arboricoles pour le reboisement des espaces dénudés ;
* Les impacts liés à la construction et à l’utilisation de foyers améliorés (*Economie d’énergie par acquisition du reflexe d’utilisation d’un foyer amélioré* cfpoint 3.2.2. 3.*)*

#### 3.3.3.7. La 3e conférence du CONEDD est tenue

* En prélude à la 3e conférence du CONEDD, les activités suivantes ont été menées :
* L’organisation de deux (2) commissions spécialisées et de rencontres des responsables thématiques en 2007 ;
* L’organisation les 24 et 25 juin 2010 d’un (1) atelier de concertation pour la mise en place des commissions spécialisées avec la participation de quarante (40) personnes ;
* La mise en place de trois (3) commissions spécialisées et développement de thématiques actuelles par trois Commissions spécialisées;
* Pendant la 3e conférence du CONEDD, on a pu noter :
* L’accréditation des conférenciers ;
* La facilitation de la tenue effective de la 3e conférence du CONEDD les 21 et 22 décembre 2009 ;
* L’accueil et mise en place des trois cents-cinquante (350) participants acteurs de l’Environnement et du Développement Durable ;
* Après la 3e conférence du CONEDD, les conclusions du forum ont été éditées en mille (1000) exemplaires et diffusées auprès des acteurs concernés.

#### 3.3.3.8. Le 7e forum mondial sur le développement durable est tenu avec succès

Le 7e forum mondial figure parmi les plus réussis du genre à l’appréciation des participants. Ceci est à mettre à l’actif de :

* La mise en place du site web qui a facilité la communication et la participation des acteurs nationaux et internationaux au forum mondial sur le développement durable à Ouagadougou ;
* La mise en ligne et la diffusion sur site web des actes du forum ont été appréciées par les acteurs.

#### 3.3.3.9. L’Autorité Nationale Désignée du Burkina Faso (AND) fonctionne pleinement avec le renforcement du secrétariat permanent

Le renforcement des capacités du SP/CONEDD a consisté :

* Au recrutement d’un expert, d’un assistant et d’un chef de programme ;
* A l’acquisition d’un équipement informatique composé de trois (3) PC, un (1) ordinateur portable, un (1) inter-com et des fournitures de bureau
* A la création du portail et la collecte continue des données pour son alimentation.

#### 3.3.3.10. Les capacités de l‘AND du Burkina Faso à promouvoir des projets MDP ont été améliorées ;

* La mise en place de cadres de concertation a permis :
* La participation de l’AND/MDP au quinzième et seizième conférences des parties sur las changements climatiques respectivement en 2009 e 2010 ;
* La tenue régulière des assemblées générales ;
* La tenue de quatre (4) réunions d’approbation de documents de projets : 2 projets de foyers améliorés et de réchauds à gaz par E+Carbone et entrepreneur du monde ; 2 projets de biomasse énergie par Agritech Faso et l’ONG Atmosfair ;
* La tenue de deux (2) ateliers de formation sur les procédures MDP y compris l’additionnalité ainsi que l’élaboration de notes d’informations de projets NIP et document descriptif de projets (PDD) du MDP. Cette formation a intéressé aussi bien les membres titulaires que les suppléants mis en place en 2010 pour palier la mobilité des membres ;
* Au titre des actions de promotion de la visibilité de la structure, on peut noter :
* L’élaboration du rapport provisoire par les consultants ;
* La constitution de fichiers d’une trentaine d’experts et de quatre (4) bureaux d’études sur appel à candidature dans différents domaines reliés au MDP ;
* Le financement de la participation d’un expert-ressource au forum des AND pour renforcer ses capacités à travers les échanges entre experts, développeurs et promoteurs internationaux du MDP ;
* Le lancement du processus d’assurance-qualité de l’étude ;
* Au titre du partenariat
* L’introduction par une société Genèse d’un (1) projet de production et de consommation d’huile-énergie de Pourghère au Burkina Faso, n’a pas fait l’objet d’examen officiel du fait de quelques insuffisances techniques constatées sur le dossier.

#### 3.3.3.11. Les capacités des autres acteurs nationaux impliqués dans le mécanisme pour un développement propre sont renforcées

La mise en œuvre du PGDRN a profité amplement aux autres acteurs nationaux impliqués dans le mécanisme pour un développement propre. Il s’agissait de réaliser au moins six ateliers d’information et de formation à l’endroit des autres acteurs ainsi que des supports et références documentaires pour l’élaboration de projets. Ce résultat est largement couvert au regard des quelques illustrations ci-après :

* Des ateliers ont été organisés sur des thématiques très variés :
* Un atelier de formation dans le domaine des déchets par le cabinet d’étude internationale BIOTECH de dix-sept (17) experts composés de représentants de bureaux d’étude, de départements techniques ministériels, de l’office national de l’eau et de l’assainissement (ONEA) ainsi des consultants indépendants ;
* Un atelier de formation dans les domaines de l’afforestation/reforestation liées au MDP de vingt -quatre (24) experts de bureaux d’étude, consultants et experts indépendants
* Un atelier de lancement du projet avec cinquante quatre (54) participants parmi lesquels les représentants de onze (11) départements techniques ministériels directement concernés par le MDP, ceux des collectivités territoriales, associations, ONG et projets ;
* Un atelier d’information et de formation sur le MDP et les changements climatiques au profit de cinquante-quatre (54) participants représentant de onze (11) départements ministériels, directement des collectivités territoriales, associations, ONG et projets ;
* Un atelier de formation sur divers thématiques du secteur de l’énergie liés au MDP de 22 personnes de bureaux d’étude, de départements techniques ministériels, de l’office national de l’eau et de l’assainissement (ONEA), d’instituts de formation et de recherche, de l’université et des consultants indépendants ;
* Un atelier de formation sur les MDP de douze (12) participants représentant de banques, sociétés d’assurance et promoteurs de projets ;
* Les supports et des références documentaires ont fait l’objet d’échange, lors
* Du lancement de la finalisation du manuel « guide du MDP » à l’intention des entreprises et de promoteurs de projets MDP et des entreprises ;
* De présentation de deux (2) communications sur les MDP à l’intention des industriels de la ville de Bobo-Dioulasso et les entrepreneurs de’ Ouagadougou, à l’occasion des journées de l’environnement et du management de la qualité.

#### 3.3.3.12. Des études d’évaluation au niveau des secteurs-clés du MDP sont réalisées

Trois études ont été réalisées qui sont :

* Une (1) étude de faisabilité relative à la capture et à la valorisation du méthane dans les eaux de la ville de Ouagadougou avec l’appui du bureau d’étude internationale BIOTECH
* Une étude sur les caractéristiques chimiques des effluents de la ville de Ouagadougou. Les résultats ont permis de réaliser l’étude de faisabilité pour la capture et valorisation du méthane dans les eaux usées de la ville Ouagadougou
* Une étude et la collecte d’information en vue de la constitution d’une base de données MDP.

### 3.3.4 De l’amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain et semi urbain

Une série d’activités ont contribué à l’atteinte de cet objectif, entre autres :

* Trois (3) assemblées générales consécutives organisées ;
* Cinq cents (500) participants dont trois-cent-trente-trois (333) femmes et cent-soixante-sept (167) hommes formés sur l’organisation de fonctionnement et la gestion des GIE, les techniques d’animation, la gestion, la sensibilisation, l’hygiène et le cadre de vie, le compostage et les techniques de compostage ; Diffusion en 2007, de l’arrêté portant règlementation pour la propreté dans la ville de Bobo-Dioulasso ;
* Plusieurs missions de suivi effectuées en 2008 ;
* Le document de stratégie communale d’amélioration des services urbains de base (SUB) et son budget programmé dans les domaines de l’eau, l’hygiène et l’assainissement finalisé et disponible ;
* Divers équipements à traction animale et petits matériels agricoles mis à la disposition des associations des femmes ;
* Des demandeurs de crédit bénéficient du branchement à l’eau potable de l’ONEA au secteur 21 de Bobo-Dioulasso par paiement à tempérament.

Tableau 4 : Répartition des demandeurs du crédit

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Demandeurs** | **Effectifs** | **%** |
| Non bénéficiaires du crédit | 49 | 20 |
| Bénéficiaires du crédit | 96 | 39,19 |
| Bénéficiaires du branchement | 88 | 35,92 |
| Bénéficiaires du crédit sans le branchement | 12 | 4,9 |
| **Total** | **245** | **100** |

 *Source : Calcul BERD/PNUD selon les données ADAE/CREPA, 2007*

Selon l’étude diagnostique du micro-crédit d’appui à l'abonnement des particuliers aux branchements d'eau potable de l’ONEA au secteur 21 de Bobo-Dioulasso (ADAE, 2007), à la date de février 2007, quatre-vingt-dix (90) personnes avaient bénéficié du crédit et quatre-vingt-deux (82) branchements effectués.

La fiche de suivi des recouvrements, revue lors des entretiens avec la secrétaire comptable du projet faisait ressortir quatre-vingt-seize (96) bénéficiaires du crédit dont quatre-vingt-huit (88) ont eu un branchement. Si l’on reconsidère le niveau de la demande initiale des 245 postulants, le **tableau 4** ci-dessus permet d’apprécier l’évolution positive des récipiendaires des branchements. Il ne reste que 49 demandeurs non satisfaits soit 20%. Ils sont 49,19% dont les dossiers de crédits sont acceptés et financés. Près de 36% ont leur branchement. Les bénéficiaires du crédit qui n’ont pas eu de branchement (4,9%) ont leurs habitations situées très loin du réseau d’adduction d’eau de l’ONEA.

Au regard des objectifs du micro crédit qui visait en 2006 la réalisation de 770 branchements pour environ 1.350 ménages, les données ci-dessus montrent que seulement 11,5% des résultats attendus ont été réalisés.

* La réplication de certains volets de l’expérience positive du PASUB dans cinq secteurs de Bobo-Dioulasso

La grande performance dans ce cadre d’amélioration de vie est la création de groupement d’intérêt économique (GIE) dans les secteurs 9, 10 et 16 de Bobo-Dioulasso. L’absence de financement de soutien aux activités des associations de collecte des ordures a fortement joué sur les possibilités de réplication. En dehors des GIE, trois (3) autres secteurs de la ville se sont essayées timidement à l’expérience de la réplication. Ce sont les secteurs 4, 12 et 17, les données récoltées permettent de dire que ce résultat est largement couvert.

* Les autres acquis du PASUB
* En matière de renforcement du cadre institutionnel

On peut noter trois étapes clées dans la mise en œuvre du projet qui sont l’élaboration du projet de démonstration, sa mise en œuvre et l’élaboration d’une stratégie communale sur l’accès aux services urbains de base.

1. L’activité d’élaboration du projet de démonstration implique en amont l’élaboration du profil environnemental, sa validation par les structures techniques compétentes. La première étape a consisté à faire le diagnostic du secteur en matière de services de base à travers une approche communautaire, consensuelle avec tous les bénéficiaires.

L’approche utilisée dans l’élaboration du profil environnemental des services urbains de base repose sur :

- Une implication des populations bénéficiaires aux différentes étapes du processus par l’organisation d’assemblées générales dans les cinq (05) sous-secteurs composant le secteur 21 avec l’appui de la cellule d’animation et de mobilisation. Cela a consisté à l’identification et l’analyse des problèmes vécus en matière d’assainissement du secteur (causes, manifestations et effets), la formulation de propositions d’axes de solutions, et la formulation de prémisses de l’avant projet de profil environnemental ;

* La mise en place d’une cellule d’animationet de mobilisation des populations en appui à l’unité de coordination pour les activités d’information et de sensibilisation. Cette cellule est composée des autorités communales de l’arrondissement du Konsa (maire, conseillers et responsables administratifs), de personnes ressources autochtones résidents disposant d’une bonne connaissance des problèmes et d’une capacité réelle de mobilisation des populations ;
* La mise en place d’un groupe de travail pluridisciplinaire composé de représentants des services techniques qui a contribué à la relecture du document provisoire du diagnostic du profil environnemental du secteur 21 ;
* La mise en place de quatre (4) commissions spécialisées. Ce sont (i) déchets solides, (ii) eaux usées, excrétas et eaux pluviales, (iii) approvisionnement en eau potable, (iv) Education sanitaire et environnementale pour la conception du document du projet de démonstration, sur la base des groupes thématiques et des données du profil environnement ;
* La validation du projet de démonstration a eu lieu en novembre 2004 et son lancement en février 2005 par le comité d’orientation mis en place par arrêté municipal n° 2004-027/CB/M/CAB en date du 14 juillet 2004 en appui à la coordination.
1. Le projet de démonstration est mis en œuvre, et un système de suivi et d’évaluation est développé.

La mise en œuvre du projet de démonstration apparaît comme une phase d’expérimentation, préalable à la vulgarisation de la méthode au niveau communal. Elle a permis de mieux cerner la démarche, les difficultés et obstacles, les conditions favorables et atouts de l’opération. La cérémonie officielle du projet de démonstration a servi de cadre pour la signature d’une convention de partenariat entre la Commune de Bobo-Dioulasso et le CREPA. Cette convention a eu pour finalité la mise en place d’un micro crédit destiné au financement de branchements à l’eau potable.

* En matière de renforcement des compétences

Les acteurs des services techniques et les partenaires de la commune ont été formés au partenariat public-privé dans l'approche de gestion intégrée des services urbains de base.

* En matière de suivi
* Les acquis et expériences de l'approche sont capitalisés sous forme de rapports périodiques et d'une étude de cas ;
* Des supports d'information et de promotion du projet sont développés et disséminés ;
* Des outils sur la démarche et la mise en œuvre du projet sont produits ;
* Des modules de formation au profit des opérateurs des services urbains de base sont mis au point et dispensés.
1. L’élaboration d’une stratégie communale sur l’accès aux services urbains de base a été effective.

### *3.3.5 De l’Information et la sensibilisation sur les défis et les enjeux d’une gestion durable des ressources naturelles*

#### 3.3.5.1 L’écocitoyenneté est vulgarisée et connue des différents acteurs

*Les activités ci-dessous ont contribué à la promotion de l’écocitoyenneté :*

* Des formations sur l’éducation environnementale ont été organisées dans les DREDD et les communes ;
* Deux mille cinq-cents (2500) guides sur l’écocitoyenneté, en format de poche ont été édités en dioula, mooré et français, et diffusés en 2007 et 2008 ;
* Cinq mille (5000) affiches de sensibilisation sur la LCD, les changements climatiques et a biodiversité produites ont été diffusées en 2007 lors de la JMLCD ;
* Des conférences sur l’écocitoyenneté ont été tenues à Gourcy, Fada, Dédougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou et PÔ en 2007 ;
* Deux (2) concours dans le domaine de la gestion de l’environnement ont été organisés dans les lycées, collèges et écoles-pilotes et les prix attribués aux lauréats ;
* Appui à l’organisation des journées mondiales de lutte contre la désertification à Koudougou, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso ;
* Un (1) festival de films sur l’environnement (éco-films) organisé en janvier 2007 ;
* Une (1) voyage d’initiation à l’éducation environnementale effectué à GUIE sur la GDT en 2008

#### 3.3.5.2 La stratégie d’éducation environnementale est mise en œuvre dans deux communes rurales de zones à risque (zones de plateformes multifonctionnelles)

Plusieurs activités ont été menées qui sont :

* L’organisation de Huit (8) sessions de formation en éducation environnementale au profit de cent-trente-sept (137) encadreurs pédagogiques et enseignants en 2007 et 2010 à Gourcy et à Dédougou ;
* La relecture par vingt-neuf (29) enseignants du manuel sur l’éducation environnementale produit par ARFA ;
* La formation de vingt-sept (27) personnes dont vingt-trois (23) enseignants au cours de deux sessions sur les jardins polyvalents dans quatre (4) écoles (2 à Gourcy et 2 à Dédougou) ;
* L’appui en équipement de quatre (4) jardins (matériels de jardinage) des écoles retenues de Minima, Bougounam, Tionkuy et Massala en 2008 ;
* Un voyage d’étude sur la protection de l’environnement organisé du 13 au 20 juillet 2008 à Fada  pour treize (13) élèves de quatre (4) écoles sites des jardins polyvalents,  accompagnés de deux enseignants;
* La réalisation de quatre (4) représentations théâtrales relatives à la protection de l’environnement au profit des populations de Gourcy et de Dédougou.

|  |
| --- |
| Encadré 2Les formations et les appuis techniques ont eu des impacts positifs dont l’essentiel est résumé ci-après :* Les impacts liés aux activités génératrices de revenus (AGR)

Les différentes AGR développées par les populations notamment féminines génèrent des revenus monétaires à partir desquels sont suscitées des créations de petites unités économiques. Ce sont des micro-entreprises à l’échelle locale qui engendrent des emplois contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté : Petit commerce (dolo, soumbala, beurre de karité, potasse, beignet) ; artisanat vestimentaire (tissage de cotonnade) ; petit élevage (porcins, ovins, caprins, bovins..) ; alimentation ( restauration, lait frais, crème..) ; exploitation de bois de chauffe. * Les impacts liés à l‘exploitation et la transformation des PFNL

Trois composantes sont concernées pour les effets directs : l’alimentation (soumbala, feuilles de baobab) ; le boisson (jus de liane, de pin de singe, de tamarin) et lecosmétique ( beurre de karité, huile, savon de karité, de neem, de balanites). * Ces produits améliorent la qualité nutritionnelle des aliments consommés surtout pour la correction des carences vitaminées et protéiniques des jeunes et celles de la femme enceinte. Il s’en suit une amélioration de taux pondéral des enfants entre 0 et 5 ans et une réduction de la mortalité néonatale.
* Dans le même registre, la gamme cosmétique, production bio, améliore la qualité des soins de santé familiale et soustrait ainsi de nombreux adeptes des produits exotiques de beauté aux affres de la contrefaçon.
* Les impacts liés aux jardins polyvalents

L’éducation environnementale amorcée à travers des jardins polyvalents assure une saine alimentation des élèves des écoles des sites du PGDRN par l’amélioration du menu des cantines scolaires, les plats cuisinés dans les familles des APE (associations des parents d’élèves) et des AME (association des mères éducatrices). Dans la même veine, les revenus monétaires générés par la vente de légumes et plants arboricoles produits par les scolaires du primaire permettent de soutenir la caisse (APE), les activités sportives de l’OSEP (organisation scolaire à l’école primaire), les festivités de fin d’année scolaire. De même, les plants arboricoles sont utilisés dans les campagnes de reboisement des espaces dénudés, servent de bois de service et alimentent le marché de la plantation de massifs;* Les impacts liés à la construction et à l’utilisation de foyers améliorés

Le principal impact est le reflexe de l’utilisation d’un foyer amélioré pour la réalisation d’une économie d’énergie. Ce comportement acquis permet d’amoindrir la coupe abusive de bois et booster ainsi la promotion des opérations de sauvegarde de l’environnement. |

### *3.3.6 De la gestion et coordination du programme*

Au-delà de quelques contraintes enregistrées, plusieurs acquis sont à l’actif de la coordination  qui sont :

#### 3.3.6.1 Les acquis

* Une équipe légère de coordination et de gestion est mise en place au sein du SP/CONEDD ;
* Une (1) secrétaire de direction recrutée en 2008 ;
* Les rapports financiers trimestriels sont régulièrement produits ;
* Un rapport d’activité pour la période 2006-2009 a été élaboré en mai 2010;
* Le PTA 2010 a été finalisé en mai 2010 ;
* La coordination et le suivi régulier de l’exécution des activités du projet ont été assurés tant du niveau central que sur le terrain ;
* Différents rapports techniques et financiers trimestriels élaborés sont transmis ;
* La gestion financière et comptable au quotidien assurée ;
* La tenue de la première session du comité de pilotage le 28 juin 2010 avec seize (16) participants et une absence ;
* La réalisation de l’audit institutionnel/organisationnel du CONEDD ;
* L’exécution du PGDRN avec une performance encourageante mais perfectible

Dans la recherche d’une mobilisation efficiente du financement, il peut être remarqué que le besoin de disposer de ressources humaines bien formées et bien équipées transparait nettement et semblait figurer parmi les priorités du moment. Cela est un bon facteur de durabilité des actions.

 Tableau 5 : Performance de l’exécution du programme

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Composante**  | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **Programme** |
| **Taux d’absorption %** | 62,32 | 94,50 | 62,62 | 81,16 | 83,92 | 80,55 | 80,28 |

Source : Etude BERD / PNUD novembre 2011

Le taux d’absorption globale est de 80,28 % accusant un écart d’environ 19,72%. En détail, seule la composante *2* atteint environ 95 % avec une performance de 5 points d’écart. Le tableau ci-dessus rend compte des performances.

La majorité des composantes gravitent autour de 80% d’exécution. Les taux d’écart moyen avoisinent 20%. La composante 1, ‘’*politiques/stratégies et partenariats en gestion des ressources naturelles’’ et celle relative au renforcement des capacités* enregistrent une performance d’environ 62 % soit un écart de 38 %*.* Le problème de la faiblesse des capacités d’adsorption des financements est récurrent en Afrique. Le Burkina Faso, à travers le PGDRN ne fait pas exception à la règle. Nombre de responsables des projets/programme drainent la mauvaise réputation de s’accommoder difficilement aux procédures budgétaires des bailleurs de fonds. Aussi, permettent-ils le report sinon le rapatriement des sommes colossales faute de perspicacité dans l’exécution des budgets alloués. Une sensibilisation à leur endroit de la part du PNUD pourrait améliorer la situation dans la perspective d’accroitre les performances du prochain PGDRN.

#### 3.3.6.2 Les contraintes et difficultés liées à la coordination du programme

Des contraintes et des difficultés, on note essentiellement trois points qui sont :

* Une mise en place tardive du comité de pilotage courant premier semestre 2010, suite à une recommandation faite en mai 2008 au SP/CONEDD par l’Inspection Générale des Finances du MEF. Par conséquent le retard n’est nullement imputable aux insuffisances de la coordination du PGDRN ;
* Une forte mobilité des différents coordonnateurs à la tête du programme (4 en 5 ans) ;
* Une équipe de gestion trop légère induisant une surcharge de travail au niveau du gestionnaire qui gèrerait à lui seul 4 projets. La recommandation de l’audit relative au renforcement de l’équipe est demeurée sans suite.

## 3.4 Les facteurs de durabilité des réalisations

Il s’agit d’identifier, d’une part, les facteurs et indices qui laissent présager une bonne durabilité des actions du programme et, d’autre part, ceux au contraire, qui pourraient constituer des risques pour la durabilité des actions.

### *3.4.1 L’appropriation du programme par les partenaires et les bénéficiaires*

* Les impacts induits

Les groupes cibles dans leurs réponses sur la question lors des visites de terrain semblent ignorer comment le programme a été conçu.

**Les services techniques de l’Etat**

* Les services techniques du MEDD et du MEBA, surtout au niveau régional, qui sont partenaires et bénéficiaires à la fois pensent autrement de la conception du programme : aucun programme de cette importante, fut-il à titre pilote, ne saura être conçu et mis en œuvre avec succès sans une implication des parties prenantes. On note souvent une difficulté de capitalisation dans le suivi d’un dossier par le ministère, compte tenu de la mobilité des points focaux désignés à cet effet. Les directions régionales en charge de l’environnement ignoraient l’existence du programme jusqu’à ce qu’ils soient sollicités pour des formations dans leur domaine de compétence.
* Il a été aussi question d’une implication insuffisante notamment pour certains partenaires régionaux du PASUB (direction de l’Action Sanitaire), de l’éducation environnementale à Dédougou et à Gourcy. Dans ces deux dernières localités, les maîtres des écoles par exemple ont été impliqués lorsqu’il s’est agi de leur formation.

**Les associations de mise en œuvre**

* Les associations, ou GIE du fait qu’ils avaient déjà une expérience dans le domaine de la pré-collecte des déchets solides ont pu s’adapter en prenant le train en marche. Ils n’avaient pas auparavant été associés à la conception du programme. Leur insertion s’est faite lorsqu’il s’est agi de recruter des intervenants pour les opérations de la mise en œuvre. Toutefois, ils constituent le maillon qui s’est le plus approprié les mécanismes de collecte des déchets solides.
* Il en est de même pour les associations féminines environnementales de promotion des activités génératrices de revenus. Celles-ci se sont si bien appropriées les activités à travers des formations reçues qu’elles éclipsent ou tutoient d’autres artisans auparavant maîtres dans le domaine.
* Au niveau des écoles, le concours institué permettra indubitablement l’ancrage de la culture environnementale chez les enfants présentés comme les futurs bâtisseurs d’une cité propre et saine.
* Les contraintes et difficultés rencontrées pour l’essentiel sont :
* Une insuffisance voire l’inexistence d’appui financier, pour le développement des activités à tous les niveaux ;
* L’absence de suivi des formations et des réalisations des acteurs ;
* L’absence de recyclage des acteurs formés ;
* Un défaut de traçabilité dans l’accompagnement des activités de mise en œuvre du programme.

### *3.4.2 Renforcement des capacités des bénéficiaires*

Dans quelle mesure les organisations de base qui sont déjà en place peuvent- elles garantir la pérennité des actions du programme? Auront-elles les capacités institutionnelles, techniques et managériales et la logistique nécessaire pour gérer leurs GIE, sociétés et micro-entreprises?

Elles sont assurément présentes et visibles dans la cité. Ces organisations ont une expérience encore fragile pour maîtriser la gestion de telles micro-entreprises. Le petit matériel mis à disposition demande à être renouvelé ou complété et même remplacé suite à l’évolution technologique ; ces micro-entreprises ne sont pas si économiquement viables et rentables pour s’autofinancer ; de même, les acteurs n’ont guère de garanties suffisantes pour emprunter auprès des services financiers décentralisés (SFD) ou auprès des banques commerciales. D’ailleurs, les offres de crédit de ces structures financières sont dérisoires par rapport aux ambitions affichées des acteurs.

Afin que les micro-entreprises résistent à l’alanguissement et deviennent des structures rentables qui évoluent dans la durée, il y a certainement un nombre important d’actions à initier : (i) créer un cadre de concertation, dans chaque région du programme et pour l’ensemble des filières porteuses, qui regroupe l’ensemble des bénéficiaires et des comités techniques de suivi et d’appui interne en fonction des domaines pertinents de la production, de la commercialisation et du marketing ; (ii) prendre les mesures idoines pour couvrir les emprunts éventuels par la mise en place de fonds de garantie ;

(iii) Renforcer les compétences des membres des organisations à travers des formations pertinentes et des recyclages adaptés aux besoins d’évolution des micro-entreprises.

### *3.4.3 La prise en compte du Genre*

**De la pris en compte du genre dans la conception et planification et mise en œuvre du programme**

L’analyse s’intéressera à l’approche utilisée pour la planification et la mise en œuvre du programme : (i) l’existence/pertinence d’indicateurs sensibles genre, (ii) et à la corrélation entre le but, les objectifs, les résultats attendus et les besoins spécifiques des bénéficiaires ;

L’approche méthodologique utilisée dans la planification et la mise en œuvre comporte des insuffisances en matière de prise en compte du genre. Le document du programme n’a pas identifié des indicateurs en la matière. L’intégration du genre passe par la définition d’indicateurs sensibles au genre devant faciliter aussi bien le suivi et l’évaluation des résultats obtenus de la mise en œuvre des activités et des stratégies.

Cette insuffisance a été quelque peu palliée après deux années de mise en œuvre, en 2007, par une relecture des stratégies qui a permis une prise en compte de l’équité et du genre dans la gestion des services urbains de base, l’eau et l’assainissement dans la phase de réplication du PASUB, et la valorisation des de PFNL.

* Au niveau du PASUB, la mise en œuvre du projet de démonstration a permis de mieux cerner la démarche, les difficultés et les obstacles, les conditions favorables et les atouts de l’opération, en vue de sa réplication dans les secteurs 01, 04, 12, 21 de la commune de Bobo-Dioulasso. Cette phase de la consolidation et de la réplication a intégré en 2007, les associations féminines comme acteurs de première ligne de la lutte contre l’insalubrité et partenaires de mise en œuvre du programme. Les appuis multiformes dont elles ont bénéficié, a permis de booster leur statut en groupements d’intérêt économique. En termes de résultats, on note que :
* Sept (07) des 09 de zones de pré-collecte de déchets solides sont couvertes par des associations féminines;
* 120 personnes ont été formées aux techniques d’animation et de sensibilisation à l’hygiène dont 60,8 % de femmes ;
* 3 Groupements d’Intérêt Economique ont été dotés de 09 charrettes à traction asine, 09 lots de petit outillage (brouettes, pelles, râteaux), 09 lots de matériel de protection (gants, bottes…) et de 03 hangars de stockage ;
* 80 personnes ont été formées aux techniques de gestion et de conduite des opérations de pré-collecte dont 49,3% de femmes ;
* 19 membres des bureaux des GIE formés en gestion comptable et financière (95% de femmes) ;

Une approche participative associant toutes les parties prenantes dès la planification, aurait permis dès le départ une prise en compte de ce maillon très important de la chaîne de collecte des déchets solides et de l’assainissement.

* En matière de renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, on enregistre également quelques résultats, entre autres :
* La formation des femmes élues des communes rurales des zones à risque dans les quatre régions de concentration des PTF, à la gestion durable des ressources naturelles ;
* L’appui aux techniques de valorisation des PFNL, expérimentées dans plusieurs régions : le Nord, l’Est, le Centre-Est, la Boucle du Mouhoun… a créée une réelle dynamique au sein des associations et des groupements féminins qui s’organisent de plus en plus en coopératives pour mutualiser leurs activités de transformation et de commercialisation. Plus de 1200 acteurs ont été formés, dont 75%de femmes.

**De la corrélation entre le but, les objectifs les résultats attendus et les besoins des groupes cibles bénéficiaires**

Le PGDN dans cette phase pilote vise avant toute chose à créer les conditions environnementales, juridique et institutionnelles viables pour une gestion durable des ressources naturelles. Cette objectif traduit les choix stratégiques et la volonté politique des autorités publiques d’apporter des réponses efficaces en terme de maîtriser des questions environnementales, un préalable à la réduction de la pauvreté et à un développement humain durable.

Sa mise en œuvre devrait améliorer les revenus des femmes et renforcer leurs capacités organisationnelles et opérationnelles. Associées à l’étape de la mise en œuvre, le projet est une aubaine pour les associations féminines qui ont vu leurs compétences techniques et capacités organisationnelles et organisationnelles renforcées, leur statut évoluer, leur revenus s’améliorer, leur responsabilité sociale s’accroître… Une enquête Connaissances Attitudes et Pratiques (CAP) permettrait d’apprécier plus en détails, l’impact du projet aussi bien sur les groupements féminins, les GIE, que sur les populations bénéficiaires, en terme de satisfaction, de contraintes, de difficultés…

## 3.5 LES CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales contraintes ayant perturbé la mise en œuvre du programme sont :

* Sur le plan conceptuel
* L’approche méthodologique pour l’élaboration du programme n’a pas toujours été participative ;
* Sur le plan technique et organisationnel
* Les changements de coordonnateurs du projet (4 coordonnateurs en 4 années). Cela a beaucoup joué sur les tâches de coordination, d’élaboration des différents documents notamment les plans de travail annuels et autres rapports ;
* La mise en place tardive (en Avril 2009) du comité de pilotage du PGDRN
* Les retards dans l’élaboration et l’adoption des programmes de travail annuels ne permettant pas le démarrage des activités comme planifié dans les plans de travail;
* L’arrê­­t de l’exécution de la composante 4 (l’amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain et semi urbain), après seulement trois années de mise en œuvre, dû entre autres à une insuffisance de communication entre les chargés du dossier au niveau de la commune de Bobo-Dioulasso ;
* Le report de certaines activités non exécutées aux années suivantes ;
* La lenteur dans la mise en œuvre de certaines activités des partenaires ;
* Le retard dans la transmission des rapports trimestriels par les partenaires;
* L’absence de signature protocole d’accord matérialisant le partenariat avec certains partenaires.
* Sur le plan financier
* Les programmes de travail des partenaires ne sont pas soumis à temps ;
* L’insuffisance des ressources financières pour appuyer les commissions spécialisées ;
* La réduction des fonds alloués pour des raisons non élucidées ;
* L’insuffisance/absence d’appui à la pérennisation des activités ;
* Le processus d’approbation/décaissement jugé long, nécessite un allègement de la chaîne d’intermédiation ;
* La non tenue d’ateliers sur(i) la problématique des projets d’afforestation/reforestation, et (ii) la validation du rapport sur l’état de l’environnement 2010 pour raison de contraintes budgétaires.
* Les contraintes de temps

La formation spécifique sur les aspects juridiques et institutionnels liés au MDOP n’a pas été réalisée pour des contraintes de temps durant la dernière année d’exécution du projet.

**IV.**

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

***Evaluation finale du PGDRN 2006 - 2010***

**Rapport définitif**

# IV CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

## 4.1 CONCLUSIONS

Le programme a contribué au processus de renforcement de la politique nationale en matière d’environnement (PNE), à l’élaboration du Plan Décennal d’action (PDA) du MEDD, du plan d’environnement pour le Développement Durable (PEDD).

Il a également renforcé la législation, la règlementation et l’éducation environnementale, les capacités nationales institutionnelles les compétences des acteurs à gérer l’environnement, et contribué à l’amélioration du cadre de vie des populations dans la commune de Bobo-Dioulasso.

Le PNUD a patiemment suivi l’évolution du programme et contribué à plusieurs reprises à résoudre les difficultés qui ont émaillé la mise en œuvre des activités.

Malgré les difficultés rencontrées, les résultats sont globalement encourageants. Les réalisations du programme par rapport aux objectifs initiaux sont acceptables par endroit mais partiellement satisfaisants du point de vue des réalisations financières (80,28% de taux d’exécution).

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Encadré 3**T**aux des réalisations techniques du PGDRN

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Composante** | **Taux de réalisation** | **Justification** |
| 1. Politiques/Stratégies(8 résultats) | 94 | Le rapport sur l’Etat de l’Environnement 2006 a été élaboré et validé. Celui de 2010 n’a pu être validé en atelier national faute de prise en charge. C’est l’occasion d’invoquer une fois de plus le respect des procédures du PNUD par rapport au délai prévu pour le décaissement des fonds.  |
| 2. Législation et Réglementation(5 résultats) | 80 | Il s’est agit essentiellement de la publication de recueil annoté des textes législatifs et règlementaires en matière d’environnement. Le travail de synthèse pour le recueil est en souffrance, car tributaire de la relecture de certains textes |
| 3. Renforcement des capacités(12 résultats) | 98 | 1. Leur fonctionnalité demeure cependant tributaire du dynamisme des responsables régionaux respectifs.2. Chez les femmes, les formations et les appuis techniques ont eu des impacts positifs liés (aux activités génératrices de revenus ; à l‘exploitation et transformation des PFNL ; aux jardins polyvalents ; à la construction et à l’utilisation de foyers améliorés). |
| 4. Amélioration du cadre de vie- organisation- formation- crédit- équipement- réplication secteurs (4,9,10 ,12,16,17)  | 120 | Certains volets de l’expérience positive du PASUB au secteur 21 de Bobo-Dioulasso sont répliqués dans cinq autres secteurs de Bobo, les données récoltées permettent de dire que ce résultat est largement couvert. |
| 5. Information et sensibilisation sur défis et enjeux GDRN(2 résultats) | 100 | Relecture par vingt-neuf (29) enseignants du manuel d’éducation environnementale produit par ARFA, toutefois, le document final n’a pas été retourné aux intéressés pour alimenter leurs cours de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT).  |
| TOTAL | 98 | Malgré les difficultés rencontrées, les résultats sont globalement encourageants. Les réalisations techniques du programme par rapport aux objectifs initiaux sont excellentes (98 %) mais perfectibles du point de vue de l’exécution financière (80,28%). |

Source : Etude BERD/PNUD, novembre 2011 |

## 4.2 RECOMMANDATIONS

Plus d’une vingtaine de recommandation a été formulée à l’endroit des différentes structures et acteurs de mise en œuvre du programme qui sont :

### *4.2.1 Recommandations à l’endroit du PNUD*

1. Appui continu au processus d’élaboration/diffusion des nombreux textes attendus ;
2. Promouvoir le renforcement des capacités des services techniques du MEDD ;
3. Appui à la constitution de bases de données à caractère juridique dans le domaine de l’environnement ;

### *Recommandations à l’endroit du MEDD*

1. Formation de spécialisation dans le domaine de l’environnement ;
2. Constitution d’une bases de données à caractère juridique ;
3. Promotion des Droits de l’environnement dans les écoles du primaire, du secondaire et du supérieur ;
4. Création d’un centre de Droit de l’environnement ;
5. Finalisation/édition d’un manuel de procédures ;
6. Formation des partenaires de mise en œuvre au manuel de procédures du PNUD ;
7. Mettre à la disposition des enseignants, le guide pédagogique finalisé pour la préparation des cours sur l’Education Environnementale ;

### *4.2.3 Recommandations à l’endroit de la commune de Bobo-Dioulasso*

1. L’élaboration et la mise en œuvre d’un plan de communication en appui au projet. La communication s’inscrit en amont et en aval du processus d’élimination des versages d’ordures et de rejets des eaux sales dans les caniveaux et/ou sur la voie publique, une accélération du processus d’abonnement des ménages aux services de pré-collecte ;
2. L’introduction de la motorisation (utilisation de tracteurs) dans le transport des déchets solides ;
3. La mise en place du processus de compostage (Affectation d’un site et amorce de la pratique du tri);
4. Vulgarisation et application de arrêté communal portant organisation de la propreté dans la ville et la mise en place d’une brigade de contrôle de la propreté.
5. Mise en place d’une Radio municipale en appui à la sensibilisation ;
6. Mise en place d’un numéro vert à l’usage des populations ;
7. Mise en place d’un comité de suivi ;
8. Revue de la stratégie de la chaîne de transport et de traitement des déchets solides ;
9. Identification et mobilisation des ressources propres en appui au fonctionnement des services techniques ;
10. Formation des associations et des GIE partenaires en technique de compostage ;
11. Mise en place de comités de salubrité au niveau des secteurs en appui aux associations ;

### *4.2.4 Recommandations à l’endroit des Directions provinciales de l’éducation de base et de l’alphabétisation des communes sites du programme*

1. Intégration de l’Education Environnementale dans les thèmes des conférences pédagogiques ;
2. Appui à la réalisation de projets (théâtre forum, bosquet…) en matière d’éducation environnementale ;
3. Appui à la formation d’une masse critique d’enseignants en Education Environnementale de sorte à palier le problème de la mobilité des personnes ressources formés aussi bien pour la gestion des jardins polyvalents que pour l’EE ;
4. Appui au renforcement d’une synergie d’actions entre les APE/AME et les écoles sites des jardins polyvalents sur l’éducation environnementale.

### *4.2.5 Recommandations à l’endroit des Directions régionales de la promotion de la femme des communes sites du programme*

1. Appui à la commercialisation des PFNL.

# V. LECONS TIREES

Quelques enseignements tirés sont :

* La faiblesse des fonds alloués à certaines composantes ;
* La nécessité d’une planification conjointe du programme avec tous les partenaires de mise en œuvre du niveau central et décentralisé,
* La nécessité d’établir un cadre partenarial avec les bénéficiaires afin d’améliorer le rôle du programme en matière d’accompagnement ;
* La nécessité d’impliquer d’autres bailleurs de fonds aux côtés du PNUD, pour un partage des coûts, au regard de l’immensité des besoins et de l’importance des défis et enjeux en matière de gestion durable des ressources naturelles.

**ANNEXES**

***Evaluation finale du PGDRN 2006 - 2010***

**Rapport définitif**

# ANNEXES

# Annexe 1 : TERMES DE REFERENCE POUR L’EVALUATION DU PROGRAMME DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES (PGDRN)

1. **HISTORIQUE ET CONTEXTE**

Le Burkina Faso est un pays essentiellement agricole avec une population actuelle de près de 13 millions d’habitants. La population est à majorité rurale (85 %) et l’économie est essentiellement basée sur le secteur agricole qui représente 40 % du PIB dont 25 % pour l’agriculture, 12 % pour l’élevage et 3 % pour les forêts et la faune. Ce secteur agricole a contribué en 2001, à 76 % des recettes d’exportation. L’agriculture est essentiellement de subsistance.

L’analyse de la situation de dégradation de l’environnement au Burkina Faso montre que les problèmes récurrents sont relatifs aux ressources naturelles, au cadre de vie des populations, ainsi qu’aux politiques et plans en matière d’environnement.

A titre d’exemple, les recherches effectuées et les données disponibles révèlent une amplification du processus de dégradation des ressources naturelles ; processus qui affecte le potentiel productif du pays et qui se manifeste à travers entre autres :

* la dégradation et le recul continu du couvert forestier suite au surpâturage, à l’extension des surfaces cultivées et aux feux de brousse ainsi qu’à la demande importante de bois-énergie (principale source d’énergie pour 97% des Burkinabé) ;
* la dégradation des sols (érosion hydrique et éolienne et baisse continue de la fertilité des sols) ;
* la dégradation des ressources en eau ;
* la dégradation et le recul de l’habitat de la faune,  provoqués entre autres par les défrichements anarchiques, la persistance du braconnage.

La détérioration des écosystèmes est un handicap pour la relance économique du pays. Le potentiel naturel encore disponible concerne pour l’essentiel :

* la présence de forêts classées au nombre de 66 et couvrant une superficie totale de 2.712.747 ha ;
* l’importance des terres agricoles estimées à quelques 9.000.000 ha dont seulement
3,5 millions sont exploitées ;
* les eaux de surface (10 milliards de m3) et les ressources hydrogéologiques (113 milliards de m3) qui offrent des opportunités réelles de développement de l’irrigation ;
* la disponibilité d’une faune ichtyologique importante, de plans d’eau favorables à l’aquaculture et de perspectives réelles de développement piscicole.

Le cadre de vie des populations subit une dégradation aussi bien en milieu rural qu’urbain qui se manifeste principalement par :

* le manque de latrines qui provoque une menace du péril fécal sur la nature avec comme corollaire des maladies (choléra, typhoïde, hépatites, etc.) ;
* la stagnation des eaux pluviales et usées consécutive au manque de caniveaux ; ce qui provoque également des maladies tel que le paludisme ;
* l’absence d’un système régulier et efficient de collecte des déchets solides ;
* les rejets des déchets industriels et biomédicaux ;
* la pollution de l’air par les industries et les voitures/motos ;
* la pollution du sol et des plans d’eau par les produits chimiques.

Toutes ces raisons justifient le **Programme de Gestion Durable des Ressources Naturelles** **(PGDRN),** qui s’inscrit dans le cadre stratégique commun des activités opérationnelles du système des Nations Unies au Burkina Faso (UNDAF) pour la période 2006-2010. Fruit d’une démarche novatrice de planification commune de l’ensemble des Agences du système des Nations Unies au Burkina Faso, placé sous le leadership du Gouvernement, ce programme piloté par le PNUD, répond aux priorités nationales définies dans le CSLP, lesquelles contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) définis par le Gouvernement de ce pays. Il s’inscrit en effet dans la priorité définie dans le CSLP qui est de « ***réduire la vulnérabilité de l’économie rurale, de l’insécurité alimentaire pour les groupes vulnérables et promouvoir une gestion durable de l’environnement*** ».

La mise en œuvre du PGDRN se fera à travers 5 composantes :

* les politiques et stratégies ;
* la législation et la réglementation environnementales ;
* le renforcement des capacités à gérer l’environnement ;
* l’amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain et semi urbain ;
* les défis et les enjeux d’une gestion durable des ressources naturelles.
	1. **Objectifs du programme**

L’objectif principal du PGDRN est d’améliorer la gestion durable des ressources naturelles du pays grâce à la formulation de politiques et stratégies appropriées en matière d’environnement, à l’élaboration d’une législation et d’une règlementation environnementale adaptée et au renforcement des capacités des acteurs aux différents niveaux.

* 1. **Résultats attendus et activités à réaliser**

Les principaux résultats attendus du programme sont :

* l’appui au PDA et au PEDD du MECV ;
* la facilitation d’une mise en application coordonnée des textes législatifs et réglementaires ainsi que des textes des Accords internationaux en matière d’environnement ;
* la formulation et la mise en œuvre d’un programme de renforcement des capacités des institutions étatiques ;
* l’extension et le renforcement du RIDEB ;
* l’appui au SP/CONEDD pour l’utilisation des NTIC dans la vulgarisation des stratégies/politiques et des textes législatifs et réglementaires ;
* l’appui au fonctionnement des cellules environnementales ministérielles et régionales ;
* le renforcement des capacités en GDRN des associations féminines de 2 communes rurales ;
* l’appui à la mise en place des 4 commissions spécialisées du CONEDD ;
* la réplication dans 1es (autres) secteurs de Bobo – Dioulasso et deux autres localités des volets du PASUB ayant un lien direct avec la gestion de la ressource naturelle eau ;
* le développement de la communication sur l’environnement et notamment des bonnes pratiques de gestion de l’environnement pour renforcer les nombreux acquis des programmes d’éducation environnementale.
1. **OBJECTIFS ET MANDAT DE LA MISSION D’EVALUATION**

L’évaluation a pour objectifs principaux de :

* Apprécier le niveau des résultats obtenus par rapport au plan de travail ;
* Tirer les leçons tant positives que négatives de l’expérience du programme ;
* Formuler des recommandations pour la suite à donner au projet.

Le travail de la mission d'évaluation finale permettra au Gouvernement et au PNUD d'avoir une appréciation objective des résultats atteints et de la pertinence de la conception du programme et de la composante à évaluer.

**2.1**. **Conception et stratégie du programme**

Il s'agira pour les évaluateurs de :

* évaluer la pertinence de la conception du programme en tenant compte des objectifs de la politique gouvernementale en matière d'appui aux producteurs en général et aux groupes vulnérables en particulier au moment de sa formulation et actuellement ;
* apprécier si le problème que le programme était censé résoudre était clairement identifié et si l'approche proposée était appropriée ;
* s'assurer que les bénéficiaires du projet étaient bien identifiés et leurs besoins pris en compte (notamment ceux des femmes) ;
* vérifier que les objectifs et produits étaient définis en termes précis et vérifiables ;
* examiner l'adéquation entre les objectifs et les moyens (humains, matériels et financiers) mis à la disposition du programme ;
* apprécier le cadre institutionnel dans lequel le programme est inséré et la cohérence ou la complémentarité des interventions du programme avec celles des autres partenaires au développement ;
* évaluer le rapport coût/efficacité de la conception du programme.

**2.2** **Exécution du programme**

Il s'agira pour les évaluateurs de :

* tirer les leçons tant positives que négatives de l'expérience du programme ;
* s'attacher à vérifier la mise en œuvre des recommandations formulées par les différents consultants ;
* vérifier la qualité des documents produits par les consultants et leurs effets. A la vue des résultats, la mission pourra porter une appréciation sur les mesures proposées et sur leurs effets ;
* apprécier la qualité et la ponctualité des apports, du suivi et de l'appui de toutes les parties concernées (Gouvernement, PNUD).
* évaluer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre et de la gestion du programme (performance d'exécution).
* identifier et apprécier les facteurs ayant facilité ou entravé le déroulement normal des activités du projet ;
* évaluer le niveau de réalisation budgétaire par rapport au financement acquis.
* évaluer la pertinence, l'efficacité et le rapport coût/efficacité des formations données aux bénéficiaires des formations ;
* apprécier le degré d'implication des bénéficiaires notamment celui des femmes dans l'exécution du programme ;
* recueillir l'opinion des groupes cibles sur le programme ;
* Formuler des recommandations d'activités ou de mesures pour la suite à donner au programme.

**2.3. Résultats**

Il est demandé à la mission de :

* procéder à une évaluation quantitative et qualitative des résultats obtenus en fin de programme par rapport aux résultats escomptés et par rapport au plan de travail ;
* déterminer l'impact du programme sur les bénéficiaires cibles en termes de renforcement des capacités des jeunes et des femmes ;
* apprécier les perspectives de durabilité des approches ou actions menées avec une attention particulière sur celles du crédit, de la formulation et de la sélection des projets et du suivi-évaluation ;
* Déterminer les produits et effets induits du programme ;
* Formuler des activités ou mesures à recommander pour la suite du programme.
1. **MODALITES D'EXECUTION DE L'EVALUATION**

La mission travaillera en étroite collaboration avec la Représentation du PNUD, les services techniques intéressés du Gouvernement et bénéficiera de l'appui de la Direction du programme. Elle aura également à s'entretenir avec les bénéficiaires (jeunes et femmes pris de façon individuelle et groupements de jeunes et de femmes, partenaires du programme).

Les documents suivants seront mis à la disposition de la mission :

* Les documents essentiels de politique générale du Gouvernement : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Stratégie de Développement Rural (horizon 2015), Stratégie de croissance accélérée de développement durable, Politique Nationale en matière d’Environnement, Programme Décennal d’Action du Ministère de l’Environnement et du cadre de Vie, différents documents de politiques et stratégies en matière de gestion durable des ressources naturelles et de gestion durable des terres.
* Document de projet ;
* Plans de travail 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 ;
* Documents de l'atelier national de démarrage du programme ;
* Rapports et documents produits par les consultants ;
* Documents produits par le programme (rapports d'activités et rapports de mission sur le terrain) ;
* Comptes rendus des réunions du comité de pilotage ;
* Rapports d'avancement ;
* Rapports d'évaluation interne et à mi-parcours ;
* Procès-verbaux des réunions ;

Bien que la mission ait toute la liberté de discuter avec les autorités concernées sur toute question relative à sa tâche, elle n'est pas autorisée à prendre des engagements au nom du Gouvernement et/ou du PNUD.

1. **COMPOSITION DE LA MISSION**

La mission sera composée d'une équipe de consultants nationaux :

* Un chef de mission, (Agronome, Agro économiste, Forestier, Economiste ou Sociologue) ayant une grande expérience dans le montage et l'évaluation de projets de développement rural ; une bonne expérience de l'action auprès des Organisations de la Société Civile serait un atout.
* Un consultant sociologue, ayant une bonne connaissance sur les questions du Genre.

Aucun des deux membres de la mission ne devra avoir été associé à la conception, à l'exécution ou au suivi du projet.

1. **CALENDRIER ET METHODOLOGIE DE LA MISSION**

La mission se déroulera essentiellement sur le terrain à partir du 15 octobre 2011 et durera trois (3) semaines pour chaque consultant y compris le temps de rédaction du rapport.

Celle-ci se déroulera conformément à un programme de travail proposé par la Coordination du projet et approuvé par le Gouvernement et le PNUD. La mission débutera par un briefing au PNUD, et au Ministère de l'Agriculture.

Deux jours avant la fin de son travail, la mission présentera un rapport préliminaire comportant ses conclusions et recommandations aux différentes parties. Le rapport final provisoire devra être déposé au Bureau du PNUD à Ouagadougou à la fin de la mission. La version finale du rapport devra être envoyée par le chef de mission au Bureau du PNUD à Ouagadougou au plus tard 15 jours après la fin de sa mission.

Le chef de mission aura la responsabilité de préparer et de présenter le rapport selon les présentes directives et le format prescrit par le PNUD en la matière. Pendant tout le séjour, la mission recevra l'appui logistique du PNUD et du projet.

# Annexe 2 : Matrice des résultats atteints

**Composante 1 : Les Politiques, Stratégies et partenariat en gestion des ressources naturelles**

| ***Compo-sante 1*** | ***Résultats prévus*** | ***Indicateurs*** | ***Activités prévues*** | **Principaux résultats atteints (2006-2010)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | La politique nationale en matière d’environnement est adoptée par le gouvernement, éditée et diffusée  | Document de politique disponible | *- éditer le document de politique ;**- ventiler le document à tous les niveaux.*  | - Le PNE a été adopté par un atelier en janvier 2007. Le gouvernement l’a adopté par décret n°2007-460 du 30 mars 2007. Il est apparu au JO n°16 du 12 avril 2007. Le document a été édité et ventilé à l’ensemble des partenaires et mis à disposition du grand public. |
| Le Plan Décennal d’Action du MECV est édité, diffusé et connu de tous les partenaires  | Document de plan disponible | - éditer le document de politique ;* ventiler le document à tous les niveaux ;
* Organiser une concertation des partenaires de l’environnement autour du PDA.
 | Le PDA a été validé en atelier national.  |
| Le partenariat pour la gestion durable des terres est développé | Les 3 composantes du CPP sont opérationnelles |  | * Mise à jour des 3 sous-programmes CPP de façon opérationnelle au niveau de la coordination nationale, de la région du Centre-Ouest et de la région de la Boucle du Mouhoun
* Approbation du sous-programme CPP de la coordination national par le Secrétariat d FEM en juillet 2009 et par le gouvernement en novembre 2009
* atelier de lancement du CPP tenu les 25 et 26 mars 2010 en présence de 90 participants
* Le document de l’étude relative à la gestion durable des terres et le programme sectoriel de développement rural productif validé au cours de l’atelier tenu les 23 et 24 mars 2010 en présence de 94 participants
 |
| La phase préparatoire de l’initiative pauvreté environnement a effectivement démarrée | Le rapport de mise en œuvre élaboré |  | * La réalisation de 3 ateliers nationaux d’information, de sensibilisation et d’échange sur l’étude préliminaire et le plan d’action et la formulation de la stratégie de plaidoyer et de communication ;
* Formation de quatre(4) cadres du BF sur l’évaluation des écosystèmes du millénaire
* Réalisation de de (i) l’étude préliminaire et (ii) de l’étude sur la stratégie nationale de plaidoyer et de communication
* Mise en place de la cellule environnementale du ministère de l’Economie et des Finances
* Appui à la confection des guides d’élaboration des politiques sectorielles
* Participation au compte du MEDD au processus d’élaboration de la SCADD
* Finalisation du PRODOC IPE
 |
| Le programme d’action national de lutte contre la désertification (PAN/LCD) et son programme opérationnel sont respectivement réédité, édité et diffusés | Documents de programme disponible | * rééditer le document du PAN/LCD ;
* éditer le document de programme opérationnel ;
* ventiler les documents à tous les niveaux.
 | Le PAN/LCD a été adopté en conseil des ministres par décret n°2000/160/ du 28 avril 2000 et son lancement a eu lieu le 30 juin 2000 à Gonsé. Il a été ventilé à l’ensemble des partenaires |
| Le cadre de concertation des PTF/Environnement est dynamisé et fonctionnel | Compte rendu de réunion |  | * Tenue de plusieurs réunions ordinaires
* Organisation d’une réunion de haut niveau des PTF/Environnement
* Capitalisation des expériences du CC/PTF/E
* Edition et ventilation des expériences du CC/PTF/E
 |
| Le rapport sur l’Etat de l’Environnement 2010 | Rapport élaboré |  | Le rapport sur l’Etat de l’Environnement 2010 a été élaboré mais n’a pu être validé en atelier national faite de prise en charge, le délai de décaissement prévu par le PNUD étant dépassé |
| Le Plan d’Environnement pour le Développement Durable (PEDD) est adopté par le Gouvernement, édité et largement diffusé | Document de politique disponible | * *organiser un atelier de travail sur le cadre logique ;*
* *organiser un atelier de validation du guide de suivi évaluation et du cadre logique*
* *éditer le document de politique et son guide d’utilisation ;*
* organiser des ateliers régionaux de concertation sur la mise en œuvre du PEDD
 | - Le PEED a été adopté en conseil des ministres. Il a été édité en 5000 exemplaires et ventilé en 2007 aux communes, ministères, représentations diplomatiques à l’étranger  |
| **Sous-Total Composante 1** | % | CONTRAINTESRECOMMANDATIONS (i) Impliquer l’ensemble des acteurs surtout au niveau local afin que la programme épouse un caractère participatif |

**Composante 2 : La Législation et la Réglementation environnementales**

| ***Composante 2*** | ***Résultats prévus*** | ***Indicateurs*** | ***Activités prévues*** | **Principaux résultats atteints (2006-2010)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| La Législation et la Réglementation environnementales  | 1. Les textes d’application du code de l’environnement et du code forestier sont élaborés | 10% des textes d’application des Codes sont adoptés et 15% élaborés | 1.1. *Elaborer, finaliser les textes d’application du code de l’environnement et du code forestier et organiser un atelier de validation des projets de textes et leur mise en application des textes* | - Le code forestier et le code de l’Environnement ont été relus et validés par deux ateliers en 2008- Trente (30) avant-projets de textes d’application et de règlement modificatif du code de l’environnement et du code forestier révisés, élaborés et validés par un atelier national en 2010 |
| 2. Les textes juridiques en matière d’environnement et de foresterie sont diffusés | 40% des acteurs disposent des textes juridiques en matière d’environnement  | 2.1. *Elaborer et publier un recueil annoté des textes législatifs et réglementaires en matière d’environnement*  |
| 50% des acteurs locaux disposent des textes et comprennent leurs contenus | 2.2. Synthétiser, traduire, éditer et diffusion les textes législatifs et réglementaires en langues nationales (mooré, dioula et fulfuldé)  |
| 70% des acteurs et structures concernés disposent de la compilation des textes des accords environnementaux | 2.3. *Editer et publier le recueil des Accords internationaux en matière d’environnement ainsi que leurs textes d’application* |
|  | 3. Les acteurs sont sensibilisés et leurs capacités ont étérenforcées en législationenvironnementale | 10% des acteurs communaux s’approprient du contenu des textes en matière de gestion des déchets | 3.1. Former les différents acteurs communaux pour une meilleure connaissance des textes législatifs et réglementaires. | - Vingt (20) acteurs communaux formés en 2007- Un (1) atelier de formation des inspecteurs sur les EDDI tenu-Un (1) atelier de sensibilisation des industriels tenu |
| 2% des Directions régionales disposent de formateurs relais en législation environnementale  | 3.2. Organiser un atelier régional d’échanges des principaux acteurs chargés de la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires en matière d’environnement  |
| 1% des membres de la société civile connaissent la législation en matière d’environnement | 3.3. Former les acteurs de la société civile pour une meilleure connaissance des textes législatifs et réglementaires en matière d’environnement  |
| 5% des industriels et des entreprises connaissent la législation en matière d’environnement | 3.4. Sensibiliser les Industriels et les entreprises sur la réglementation en matière d’environnement |
|  | 4. Les capacités du personnel et le matériel de la Direction de la Réglementation et des inspections environnementales sont renforcées | Un cadre de la DRIE est formé en 3ème cycle droit de l’environnementMatériel informatique octroyé | 4.1 *Former un Juriste en droit de l’Environnement* | - 1 agent de la DRIE formé en France (Limoges) entre 2006 et 2008- Un (1) ordinateur et consommables + des fournitures de bureau acquis en 2007 |
|  | 5. Appui logistique à la Direction de la réglementation et des inspections environnementales |  | *5. Equiper et acquérir des fournitures/consommables de bureau* |  |
| **Sous-Total Composante 2** |  | CONTRAINTRES : (i) Programme n’a pas été élaboration en collaboration avec l’ensemble des acteurs ; (ii) Pertinence non évidente de certains indicateurs ou activités ;(iii) Déblocage des fonds trop lent à cause de procédures contraignantes (ex : 5 mois d’exécution budgétaire pour une planification de 12 mois) (iv) Réduction des fonds alloués pour des raisons non élucidées ; (v) manque d’appui institutionnel aux partenaires d’exécution ; (vi) Absence de signature protocole avec les partenaires ; (vii) Intermédiation trop lourde car existence d’intermédiaires institutionnels. Ex : PNUD↔CONEDD↔PARTENAIRES RECOMMANDATIONS/PERSPECTIVES(i) Edition d’un manuel de procédures accordée par le PNUD mais le financement est en souffrance ; (ii) Appui permanent au processus d’élaboration car de nombreux textes restent attendus ; (ii) Soutenir les activités d’édition, diffusion, sensibilisation, formation, renforcement des capacités des services du MEDD ; (iii) Formation de spécialisation car des domaines de l’environnement manquent cruellement de spécialistes ; (iv) Institution des bases de données à caractère juridique ; (v) Promotion des du Droit de l’environnement dans les écoles du primaire ,du secondaire et du supérieure ; (vi) Mise en )place d’un centre de Droit de l’environnement ; (vii) Elaboration d’un nouveau PGDRN pour renforcer les acquis ; (viii) Atténuation des procédures de déblocage des fonds du PNUD |

**Composante3 : Le renforcement des capacités nationales pour gérer l’environnement**

| ***Composante 3*** | ***Résultats prévus*** | ***Indicateurs*** | ***Activités prévues*** | **Principaux résultats atteints (2006-2010)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Le renforcement des capacités nationales pour gérer l’environnement   | 1. Les résultats et conclusions du projet d’auto évaluation des capacités à renforcer (ANCR) sont vulgarisés | Le projet 00047697 (ANCR) est mis en œuvre et un rapport d’exécution est disponible | 1.1. Mettre en œuvre le projet 0047697 (ANCR) | - Un (1) rapport d’exécution du projet 2006-2007 élaboré- Le projet 00047697 (ANCR) clôturé- Le PIF soumis au FEM pour examen- Un (1) document de programme finalisé et disponible-Le rapport d’auto-évaluation des capacités à renforcer pur la gestion de l’environnement national et mondial édité en cinq cents (500) exemplaires et diffusé dans les structures techniques, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile en 2008 |
| - Rapports d’études disponibles- Conclusions formulées- Différents indicateurs identifiés | 1.2. Formuler et définir un programme de développement des capacités en environnement1.3. Appuyer la vulgarisation des conclusions de l’ANCR |
| 2. Le Réseau d’Information et de Documentation Environnementale du Burkina (RIDEB) est renforcé et assure une bonne circulation de l’information environnementale | * 10 nouveaux membres sont identifiés
* Le PDGRN est connu des acteurs du développement et de GRN
* Les différentes initiatives majeures sont connues
 | 2.1. Appuyer la Réflexion sur la pérennisation du réseau | * Les documents produits par le PGDRN ont été transmis au RIDEB et aux différents centres de documentation
* Le répertoire de diffusion des documents produits a été élaboré et domicilié en 2008 au centre de documentation du SP/CONEDD
* Tenue de séances de travail et de suivi en 2008 avec les premiers responsables du RIDEB au niveau des Hauts-Bassins, Centre-Est et du Nord
* Formation de seize (16) documentalistes en 2008 en technique documentaire
* Réalisation en 2008 d’une journée de sensibilisation et de promotion du RIDEB au profit de douze (12) centres de documentation
* Acquisition de matériel informatique et audiovisuel pour la collecte des bases de données du RIDEB
* Elaboration des outils informationnels du RIDEB
* Edition et diffusion en 2008 de deux mille (2000) dépliants du RIDEB et du SP/CONEDD au profit des acteurs concernés
* Edition et diffusion, en format CD, de cent cinquante (150) exemplaires de la charte du RIDEB
* Edition et diffusion de cent cinquante (150) Cdroms multimédias au profit des institutions membres du RIDEB
* Formation de quarante (40) aides documentalistes et gestionnaires des centres
* Appui technique à cinq (5) centres régionaux de documentation
* Mission d’enquête accomplie du 21 au 30 juin 2010 auprès de vingt-six agents dans les cinq (5) régions du Sud-Ouest, Cascades, Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun et Centre-Ouest
* Formation en octobre 2010 de vingt (20) acteurs du RIDEB sr la gestion électronique des documents, la numérisation des documents et des archives, les modules complémentaires du logiciel documentaire Win Isis, TIC
 |
| 2.2. Identifier les nouveaux membres du RIDEB |
| 2.3. Assurer la visibilité du PDGRN à travers le RIDEB |
| *2.4. Informer régulièrement les acteurs de la GRN sur l’évolution des différentes initiatives (TerrAfrica, PS-Bali,mise en œuvre des conventions environnementales, etc.)* |
| 3. Les acteurs aux différents niveaux sont informés sur les questions d’importance environnementale | Des exemplaires périodiques du bulletin d’information environnementale sont disponibles | 3.1. Assurer la parution et l’édition périodiques du bulletin d’information environnementale  | * Edition de vingt (20) numéros du bulletin « Notre environnement » pour un total de vingt mille (20000) exemplaires et diffusion au niveau national et international
* Information et sensibilisation de cinquante (50) leadeurs d’associations d’étudiants et OSC sur des thèmes de protection de l’environnement relatif aux changements climatiques, la radioprotection et la sûreté nucléaire et les techniques de plaidoyer
* Formation TIC sous forme de forum de discussions sur l’environnement, édition et publication en lige le 02 octobre 2010
* Organisation, le 25 septembre 2010 avec 45 participants, d’une (1) conférence sur la biomasse et l’énergie renouvelable
* Organisation, en septembre 2010, avec la participation de quinze (15) écoles, d’un concours TOP ECOLE VERTE
* Remise de prix, le 30 octobre 2010, aux trois premiers lauréats primés dans la commune de Ouagadougou
 |
|  | 4. Les TIC sont utilisées par le SP/CONEDD pour la vulgarisation des politiques/stratégies/textes législatifs et Accords sur l’environnement. | * Un web master est formé et fonctionnel
* Le SP-CONEDD est connecté au VSat du PNUD
* Des CDrom de stratégies et textes règlementaires sont disponibles
* Le bulletin d’information environnementale est disponible en ligne
 | *4.1. Former un web master* | * Production de cent (100) Cdroms
* Mise en ligne des documents et du site Web OSC-environnement [www.oscenviro.bf](http://www.oscenviro.bf)
* Visite du réseau par plus quatre- mille- quatre- cent- vingt-trois (>4423) membres de quatre-vingt-trois associations
* Formation du Webmaster
* Effectivité de la connexion avec le PNUD depuis le premier trimestre 2007
* Participation à la semaine nationale de l’internet en 2008 sur le thème « TIC et Environnement »
 |
| 4.2. Connecter le SP-CONEDD au VSat du PNUD et le mettre en réseau |
| 4.3. Mettre en ligne et sur CDrom des stratégies / politiques adoptées y compris les textes législatifs et réglementaires |
| 4.4. Mettre en ligne le Bulletin d’information en environnement |
|  | 5. Les cellules environnementales sont fonctionnelles | * Les cellules environnementales des ministères et des régions sont en réseau
* Les rapports de concertation et de rencontres sont disponibles
 | 5.1. Appuyer la mise en réseau des cellules environnementales ministérielles et régionales avec le RIDEB | * Elaboration du programme de travail des cellules environnementales en 2008
* Mise en place de cinq (5) cellules environnementales régionales au Centre-Ouest, Boucle du Mouhoun, Nord, Plateau-Central et Centre-Nord
 |
| *5.2. Appuyer l’organisation des concertations régulières entre les cellules environnementales et les instances du CONEDD* |
|  | 6. Des femmes élues des communes rurales des zones à risque sont formées à la gestion durable des ressources naturelles et exécutent des activités de GRN génératrices de revenus dans les quatre régions de concentration des PTF | * Rapports de formations
* Nombre de femmes formées en méfaits de la désertification, en formulation des projets, en textes réglementaires, en économie d’énergie, à l’exploitation des PFNL et en VIH/SIDA
 | *6.1. Sensibiliser les femmes des communes sur les méfaits de la désertification**6.2. Former les associations féminines sur les textes règlementaires relatifs à la GRN**6.3. Former les femmes à la formulation de projets de GRN et à la recherche de financements**6.4. Former les associations féminines à l’économie d’énergie et à l’exploitation des produits ligneux porteurs**6.5. Associer aux formations la sensibilisation sur le VIH SIDA et développer le partenariat avec ONU, SIDA, UNICEF, OMS, etc.* | * Organisation de conférences sur la gestion durable des ressources naturelles et radiodiffusées au plan local à Dédougou et Fada
* Formation à la formulation des projets de GRN, AGR, confection de foyers améliorés 3 pierres, exploitation des Produits Forestiers ligneux et non ligneux de cent soixante-huit (168) participants principalement des femmes à Dédougou et Fada
* Suivi-Evaluation des activités réalisées de 2006 à 2008 dans six communes rurales du Kadiogo de Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba et Tanghin-Dassouri de la région du Centre et six (6) provinces Banwa, Balé, Kossi, Mouhoun, Nayala et Sourou de la Boucle du Mouhoun
* Formation de soixante-quinze (75) membres de l’AMIFOB sur les orientations politiques internationales et nationales, pertinentes, en matière d’environnement, de développement durable et de promotion de la femme/du genre sur les techniques et technologies d’économie d’énergie
* Appui à l’organisation des filières des PFL et PFNL dans les régions du Centre et de la Boucle du Mouhoun à travers le recensement des productrices du soumbala, la sensibilisation des productrices de soumbala en groupements, puis en unions communales, provinciales et régionales
 |
|  | 7. La 3e conférence du CONEDD est tenue | Appui à l’organisation des concertations régulières des commissions spécialiséesAppui de la diffusion des conclusions des commissionsOrganisation de la session de la conférence |  | * Organisation de deux (2) commissions spécialisées et de rencontres des responsables thématiques en 2007
* Organisation les 24 et 25 juin 2010 d’un (1) atelier de concertation pour la mise en place des commissions spécialisées avec la participation de quarante (40) personnes
* Mise en place de trois (3) commissions spécialisées et développement de thématiques actuelles par trois CS
* Tenue les 21 et 22 décembre 2009 de la 3e conférence du CONEDD avec la participation trois cents-cinquante (350) acteurs de l’Environnement et du Développement Durable
* Edition et diffusion des conclusions de la 3e conférence du CONEDD en mille (1000) exemplaires
 |
|  | 8. Le 7e forum mondial sur le développement durable est tenu avec succès | Le site web du forum est créé et géré |  | La mise en place du site web a facilité la communication et la participation des acteurs nationaux et internationaux au forum mondial sur le développement durable à Ouagadougou |
| Les actes du forum sont édités et diffusés |  | Mise en ligne et diffusion sur site web des actes du forum |
|  | 9. L’autorité nationale désignée du BF (AND) fonctionne pleinement avec le renforcement du secrétariat permanent | L’assistance Technique et le renforcement du personnel sont effectifs et un portail WEB du MDP est réalisé |  | * Recrutement de l’expert et de l’assistant
* Recrutement du chef de programme
* Création du portail et la collecte des données de sa consolidation est en cours
* Achat d’équipement informatique composé de trois (3) PC, un (1) ordinateur portable, un (1) inter com et des fournitures de bureau
 |
|  | 10. Les capacités de AND du Burkina Faso à promouvoir des projets MDP ont été améliorées | Au moins NIP et /ou PDD soumis à l’approbation et à l’examen de l’AND/MDP |  | * Les assemblées générales tenues
* Quatre (4) réunions d’approbation de documents de projets : 2 projets de foyer améliorés et de réchauds à gaz par E+Carbone et entrepreneur du monde ; 2 projets de biomasse énergie par Agritech Faso : et l’ONG Atmosfair
* Un (1) projet de production et de consommation d’huile-énergie de Pourghère au Burkina Faso introduit par ne société Genèse, n’a pas fait l’objet d’examen officiel du fait que quelques insuffisances techniques du document
* Elaboration du rapport provisoire par les consultants
* Lancement du processus d’assurance-qualité de l’étude
* Deux (2) ateliers de formation tenues sur les procédures MDP y compris l’additionnalité ainsi que l’élaboration de notes d’informations de projets NIP et document descriptif de projets (PDD) du MDP. Cette formation a intéressé aussi bien les membres titulaires que les suppléants mis en place en 2010 pour permettre de palier à la mobilité des membres
* Fichier d’experts d’une trentaine de personnes et quatre (4) bureaux d’études constitués sur appel à candidature dans différents domaines reliés au MDP
* Participation de l’AND/MDP au quinzième et seizième conférences des parties sur las changements climatiques respectivement en 2009 e 2010
* Financement de la participation d’un expert-ressource au forum des AND pour renforcer ses capacités à travers les échanges entre experts, développeurs et promoteurs internationaux du MDP
 |
|  | 11. Les capacités des autres acteurs nationaux impliqués dans le mécanisme pour un développement propre sont renforcées | Au moins six ateliers d’information et de formation sont réalisés à l’endroit des autres acteurs ainsi que des supports et références documentaires pour l’élaboration de projets |  | * Dix-sept (17) experts composés de représentants de bureaux d’étude, de départements techniques ministériels, de l’office national de l’eau et de l’assainissement (ONEA) ainsi que des consultants indépendants formés dans le domaine des déchets par le cabinet d’étude internationale BIOTECH
* vingt-quatre (24) experts de bureaux d’étude, consultants et experts indépendants formés dans les domaines de l’afforestation/reforestation liées au MDP
* L’atelier a réalisé avec la participation de trente-cinq (35) personnes provenant de structures départementales, de projets, d’associations, d’ONG et d’instituts de recherche
* organisation d’un atelier de lancement du projet avec cinquante (54) participants parmi lesquels les représentants de onze (11) départements techniques ministériels directement concernés par le MDP, ceux des collectivités territoriales, associations, ONG et projets
* Cinquante-quatre (54) participants représentant de onze (11) départements ministériels, directement des collectivités territoriales, associations, ONG et projets, informés et formés sur le MDP et les changements climatiques, 22 personnes de bureaux d’étude, de départements techniques ministériels, de l’office national de l’eau et de l’assainissement (ONEA), d’instituts de formation et de recherche, de l’université et des consultants indépendants formés dans différents thématiques du secteur de l’énergie liés au MDP
* Lancement de la finalisation du manuel guide d MDP à l’intention des entreprises et de promoteurs de projets MDP et des entreprises
* Formation de douze (12) participants représentant de banques, sociétés d’assurance et promoteurs de projets sur les MDP
* Présentation de deux (2) communications sur les MDP à l’intention des industriels de la ville de Bobo-Dioulasso et les entrepreneurs de’ Ouagadougou, à l’occasion des journées de l’environnement et du management de la qualité
 |
|  | 12. Des études d’évaluation au niveau des secteurs-clés du MDP sont réalisées | Des études de base et /ou complémentaires dans les secteurs-clés sont identifiées et réalisées |  | * Réalisation d’une (1) étude de faisabilité relative à la capture et à la valorisation du méta&ne dans les eaux de la ville de Ouagadougou avec l’appui du bureau d’étude internationale BIOTECH
* Réalisation d’une étude sur les caractéristiques chimiques des effluents de la ville de Ouagadougou. Les résultats ont permis de réaliser de l’étude de faisabilité pour la capture et valorisation du méthane dans les eaux usées de la ville Ouagadougou
* Réalisation d’une étude et d’une collecte d’information en vue de la constitution d’une base de données MDP
* Les deux ateliers sur la problématique des projets d’afforestation/reforestation n’ont pas été réalisés. Les échéances budgétaires ne permettaient pas de les mener de façon adéquate
* La formation spécifique sur les aspects juridiques et institutionnels liés au MDOP n’a pas été réalisée du fait des contraintes de temps pour rapport au volume des activités durant la dernière année d’exécution du projet
 |
| **TOTAL Composante 3** |  |  |  |

 **Composante 4 : Amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain et semi urbain**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Composante 4*** | ***Résultats prévus*** | ***Indicateurs*** | ***Activités prévues*** | ***Principaux résultats atteints (2006-2010)*** |
| Amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain et semi urbain  | Certains volets de l’expérience positive du projet ONU Habitat du secteur 21 de Bobo-Dioulasso sont répliqués dans cinq autres secteurs de Bobo  | Nombre de GIE crééeNombre de femmes sensibilisées et forméesNombre de femmes équipéesNombre de techniques de valorisation maîtrisées | *Organiser les femmes en GIE*  | * Trois (3) assemblées générales consécutives organisées et trois GIE crées en 2008 dans les secteurs 9,10 et 16 de Bobo
* Cinq cents (500) participants dont trois-cent-trente-trois ( 333) femmes et cent-soixante-sept (167) hommes formés sur l’organisation de fonctionnement et la gestion des GIE, les techniques d’animation, la gestion, la sensibilisation, l’hygiène et le cadre de vie, le compostage et les techniques de compostage
* Diffusion en 2007, de l’arrêté portant règlementation pour la propreté dans la ville de Bobo-Dioulasso
* Divers équipements à traction animale et petits matériels agricoles mis à la disposition des associations des femmes
* Plusieurs sorties de suivi effectuées en 2008
* Le document de stratégie communale d’amélioration des services urbains de base (SUB) et son budget programmé dans les domaines de l’eau, l’hygiène et l’assainissement finalisé et disponible
 |
| *Organiser des campagnes de sensibilisation*  |
| *Equiper les femmes en attelage à traction animales et en petits matériel agricoles adéquats*  |
| Former techniquement les membres des équipes opérationnelles |
| Valoriser les déchets collectés |
| **TOTAL Composante 4** |  |  |  |

**Composante 5 : Les défis et les enjeux d’une gestion durable des ressources naturelles**

| ***Composante 5*** | ***Résultats prévus*** | ***Indicateurs*** | ***Activités prévues*** | ***Recommandations***  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Les défis et les enjeux d’une gestion durable des ressources naturelles   | 1. L’écocitoyenneté est vulgarisée et connu des différents acteurs | Documents disponibles | *1.1. Editer et diffuser le guide de référence sur l’écocitoyenneté* | * Deux mille cinq-cents (2500) guides sur l’écocitoyenneté, guide de poche en dioula, en mooré et en français édités et diffusés en 2007 et 2008
* Des conférences tenues sur l’écocitoyenneté ont eu lie à Gourcy, Fada, Dédougou, Bobo, Koudougou et PÔ en 2007
* Deux (2) concours dans le domaine de la gestion et de l’environnement dans les lycées, collèges et écoles-pilotes organisés et des prix attribués
* Appui à l’organisation des journées mondiales de lutte contre la désertification à Koudougou, Ouagadougou, Bobo
* Un (1) festival de films sr l’environnement (éco-films) organisé en janvier 2007
* Cinq mille (5000) affiches de sensibilisation sur la LCD, les changements climatiques et a biodiversité produites et diffusées en 2007 lors de la JMLCD
* Des formations sur l’éducation environnementale dans les DREDD et les communes
* Une (1) sortie d’initiation à l’éducation environnementale effectuée à GUIE sur la GDT en 2008
 |
| Rapport de lancement disponible | *1.2. Lancer la campagne de sensibilisation sur l’écocitoyenneté* |
| Rapport de mise en œuvre | 1.3. Appuyer la mise en œuvre de l’Année de l’environnement au Burkina Faso |
| Rapport de mise en œuvre | 1.4. Appuyer l’exécution de l’année internationale des déserts et des désertifications  |
| Exemplaires des différentes parutions | 1.5. Editer des supports de sensibilisation et d’information |
| 2. La stratégie d’éducation environnementale est mise en œuvre dans deux communes rurales de zones à risque (zones plateforme multifonctionnelles) | 80 enseignants et 4 inspecteurs formés pour la mise en application du manuel | 2.1. Former les enseignants des écoles sur l’éducation environnementale | * Huit (8) sessions de formation organisées en éducation environnementale au profit de cent-trente-sept (137) encadreurs pédagogiques et enseignants tenues en 2007 et 2010 à Gourcy et à Dédougou
* Relecture par vingt-neuf (29) enseignants du manuel d’éducation environnementale produit par ARFA
 |
| Nombre de jardins polyvalents et/ou jardins écoles créés | 2.2. Appuyer la mise en place de jardins polyvalents et//ou de jardins écoles | * Vingt-sept (27) personnes dont vingt-trois (23) enseignants formés au cours de deux sessions sur les jardins polyvalents dans quatre (4) écoles (2 à Gourcy et 2 à Koudougou)
* Quatre (4) nouveaux jardins sont réalisés et équipés de matériels de jardinage dans les écoles retenues (Minima, Bougounam, Tionkuy et Massala en 2008)
 |
| 40 élèves du primaire ont participé à un séjour d’initiation à la protection de l’environnement | 2.3. Mettre à la disposition des élèves des outils d’éducation environnementale | * Treize (13) élèves accompagnés de deux enseignants de 4 écoles initiées à la protection de l’environnement du 13 au 20 juillet 2008 à Fada
* Quatre (4), représentations de pièces théâtrales relatives à la protection de l’environnement au profit des populations de Gourcy et de Dédougou
 |
| **Total Composante 5**  |  |  |  |

**Composante 6 : Gestion et Coordination du programme**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Composante 6*** | ***Résultats prévus*** | ***Indicateurs*** | ***Activités prévues*** | **Principaux résultats atteints (2006-2010)** |
| Gestion et Coordination du programme | Une équipe légère de coordination et de gestion est mise en place au sein du SP/CONEDD | 1. Rapports d’avancement et d’exécution du programme | *1.1. Assurer la gestion administrative et financière au quotidien du programme*  | * Coordination et suivi régulier de l’exécution des activités du projet assurée tant du niveau central que sur le terrain
* Différents rapports techniques et financiers trimestriels élaborés et transmis ;
* La gestion financière et comptable au quotidien assurée
* Une (1) secrétaire de direction recrutée en 2008
* Les rapports financiers trimestriels sont régulièrement produits
* Elaboration en mai 2010 des rapports d’activités 2006 à 2009
* Finalisation du PTA 2010 en mai 2010
* Tenue de la première session du comité de pilotage le 28 juin 2010 avec seize (16) participants et une absence
* Réalisation de l’audit institutionnel/organisationnel du CONEDD
 |
| 2. Rapport de suivi | *2.1. Assurer le suivi de l’exécution du programme* |
| *2.2. Rendre compte de l’évolution de la mise en œuvre du programme*  |
| *2.3. Acquérir du matériel logistique de fonctionnement* |
| 3. Rapport de mise en œuvre des activités | *3.1. Conduire à terme les activités du projet 11555 ex BKF/97/014* |
| **Total Composante 6** |  |  |  |

# Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées

|  | **Nom** | **Prénoms** | **Structure** | **Fonction** | **Contact** | **E-Mail** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | TOURE | Alassane | SP/CONEDD | Coordonnateur PGDRN | 70 28 61 00 | alassanegtoure@yahoo.fr |
| 2 | SAM | Sidnooma | ARSEN | Chargée des autorisations |  | samsidnooma@yahoo.fr |
| 3 | MAIGA  | Moukaïla | DGACV | Directeur |  70 26 00 11 |  |
| 4 | TRAORE  | Louis Blanc | DCIME | Directeur  | 70 26 79 51 |  |
| 5 | KABORE  | S. Antoine | DAJC/MEDD | Directeur | 70-28-50-16 | Ksaother@yahoo.fr  |
| 6 | SERE  | Lossin | DAJC/MEDD | Juriste | 70-49-72-54 | serenissol@yahoo.fr  |
| 7 | SOME  | Gontran Y. | DAJC/MEDD | Juriste environnementaliste | 78-85-03-44 | Gontran.yanbefar@yahoo.fr  |
| 8 | SAVADOGO  | Yacouba | DAJC/MEDD | Expert en Gouvernance, Politique et Droit de l’environnement | 77-596-44­-57­ | Yacouba.savadogo@ucn.org  |
| 9 | OEDRAOGO  | Salmata | DEP/MEDD | Cadre | 70-26-12-68 | salmataouedraogo@yahoo.fr  |
| 10 | OUEDRAOGO  | Wendwaoga | CONEDD | Gestionnaire | 70-35-67-51 |  |
| 11 | COULIBALY | Laurence | Mairie Bobo-Dioulasso | Directrice de l’Administration Générale (Intérim SG) | 70 45 61 44 | bassoletlaurence@yahoo.fr |
| 12 | N’DIAGNE | Soumaïla | Mairie Bobo-Dioulasso | Directeur du développement économique et de l’Emploi | 70 31 36 68 | kaoungiagne@yahoo.fr |
| 13 | BAGUIAN | Hamidou | Mairie Bobo-Dioulasso | Responsable du service technique municipal de la propreté | 70 25 90 42 |  |
| 14 | SANOU  | Zakaria | Entreprise SETOM | Chef Adjoint | 74 01 96 55 |  |
| 15 | YAMBRESSINGA | Hamidou | Mairie Bobo-Dioulasso | Responsable de la direction de l’Action sanitaire | 2098151470448140 | Hamio\_71tahoo.fr |
| 16 | DRABO | Saydou | Mairie Bobo-Dioulasso | DSTM | 70 37 10 5775 75 06 15 | drabo\_saydou@@yahoo.fr |
| 17 | COMPAORE | Souleymane | Mairie Bobo-Dioulasso | Représentant Maire au Conseil municipalConseil municipal du secteur 21 | 70 23 06 26 |  |
| 18 | YAMEOGO | Evariste | Mairie Bobo-Dioulasso | Responsable du service technique municipal des infrastructures et transport | 75750662 |  |
| 19 | KONATE  | Yaya | Cellule coordination PASUB | Coordonnateur du PASSUB |  |  |
| 20 | KONATE | Madeleine | Cellule coordination PASUB | Secrétaire PASSUB | 70 15 82 26 |  |
| 21 | ILBOUDO  | Awa | GAFRE | Membre du GAFREH | 76 64 4063 |  |
| 22 | HEMA | OROKIA | Association Yeresanya | Présidente | 76 60 87 63 |  |
| 23 | BARRO | Mariam | Association Yeresanya | Secrétaire | 70 75 89 09 |  |
| 24 | BARRO | Rokia | Association Yeresanya | Commissaire Compte | 71 76 80 55 |  |
| 25 | SANGARE | Awa | Association Yeresanya | 2è Secrétaire | 20 95 01 76 |  |
| 26 | ZONGO | Issouf  | Association Yeresanya | Responsable en charge du recouvrement | 76 64 74 38 |  |
| 27 | DAO | Aïssata | Association Sinignassigui | Présidente |  |  |
| 28 | OUATTARA | Julienne | Association Sinignassigui | Responsable en charge du recouvrement | 74 51 87 83 |  |
| 29 | HEMA | Mamadou | Association Sinignassigui | Responsable en charge du recouvrement |  |  |
| 30 | ZOUNGRANA | Karim | ADAE | Responsable du contrôle interne | 70 30 25 58 | zoungrana\_khaime@yahoo.fr  |
| 31 | SANOU | Amadou | ADAE | Responsable du suivi des projets | 76 64 02 13 | Oudama2000@yahoo.fr  |
| 32 | OUEDRAOGO | Meteba | Entreprise SETOM | Chef d’entreprise | 20 98 07 6876 60 88 21 |  |
| 33 | TALL | Mountaga | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 34 | Ouattara | Dramane | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 35 | KAMBOU | Marie | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 36 | DEMBELE | Awa | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 37 | TRAORE | Aminata | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 38 | SEREME | Kadidia | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 39 | SANA | Djara | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 40 | DJIBO | Korotimi | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 41 | TRAORE | Safiatou | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 42 | SOME | Jannette | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 43 | TALL | Mountaga | Secteur 21 Bobo | Habitant |  |  |
| 44 | TRAORE | Fatimata | Secteur 21 Bobo | Habitant | 70 03 93 66 |  |
| 45 | TRAORE | Mélanie | DPF/Dédougou | Directrice sortante | 70 70 10 71 | Melatraka@yahoo.fr  |
| 46 | DABAL | Salimata | DPF/Dédougou | Directrice | 70 23 64 14 | Dabalsali@yaho.fr  |
| 47 | TRAORE | Fatimata | DPF/Dédougou | Animatrice |  |  |
| 48 | SANOU | Assita | Groupement Nyentaga/Dédougou | Membre | 70 27 51 6620 52 20 38 |  |
| 49 | COULIBALY | Claudine | Groupement Nyentaga/Dédougou | Membre | 20 52 20 38 |  |
| 50 | TAMINI  | Hélène | Association Saberessin/Dédougou | Membre | 70 68 12 09 |  |
| 51 | DAKUYO | Justine |  |  | 70 52 82 87 |  |
| 52 | TAMINI | Suzane |  |  | 71 98 58 66 |  |
| 53 | YONLI | Pascaline | AFD/Buayaba | Membre | 70 39 15 | buayabafada@yahoo.fr |
| 54 | TOMBIANO | Hamtandi | AFD/Buayaba | Membre | 70 11 09 64 | buayabafada@yahoo.fr |
| 51 | TAMINI/NIANG | Alizeta | Ecole Farakuy B | Directrice  | 76 68 05 18 |  |
| 52 | BADOUM | Marie Louise | Ecole Farakuy B | Enseignante | 70 28 05 95 |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

**Liste des enseignants bénéficiaires de la formation sur l’éducation environnementale (Dédougou)**

|  | **NOM PRENOMS** | **Ecole**  | **Contact**  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | ZAN Oumarou | Moundasso A | 71 15 12 15 |
| 2 | LOLO S. Evangeline | Moundasso A | 70 73 97 82 |
| 3 | BADOUM Louise | Grand Forakuy B | 70 28 05 95 |
| 4 | BARRY Léonie | Moundasso A | 70 75 15 91 |
| 5 | COULIBALY Bongnamami | Moundasso A | 70 73 98 43 |
| 6 | KI Achille | Grand Forakuy B | 70290610/74500600 |
| 7 | KOETA Nicodeme | Moundasso B | 73 35 05 21 |
| 8 | RABOLEM Silamane | Grand Forakuy B | 70 28 05 17 |
| 9 | ZERBO Cyprien | CPI Dédougou II | 70 24 34 18 |
| 10 | LOLO Ouanmina | CPI Dédougou II | 70 52 88 37 |
| 11 | ZERBO Adama | AVS Dédougou II | 70 71 65 28 |
| 12 | KOUSOUBE N. Martine | Grand Forakuy C | 70 22 80 76 |
| 13 | TIEMTORE Augustine | Grand Forakuy A | 70 14 23 79 |
| 14 | TAMINI Adeline | Moundasso B | 79 20 06 46 |
| 15 | OUEDRAOGO David | Moundasso B | 78 32 70 57 |

**Liste des enseignants bénéficiaires de la formation sur l’éducation environnementale (Gourcy)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Nom** | **Prénoms** | **Structure** | **Contact** | **E-Mail** |
| 1 | NEBIE | Béli | CCEB/Gourcy II | 70 10 83 88 |  |
| 2 | ZALLE | Windewaoga | CCEB/Gourcy I | 70 80 95 40 |  |
| 3 | BISSIRI | Issifou | AVS DPEBA | 70 74 93 36 | Biss\_cap@yahoo.fr |
| 4 | SAWADOGO | Almissi | CPI/Gourcy II | 70 45 53 49 |  |
| 5 | OUEDRAOGO | Sidsore | CPI/Gourcy II | 71 07 95 90 |  |
| 6 | ZOUNGRANA | Simon | Ecole Niességa A | 76 11 72 12 |  |
| 7 | TAO | Saïdou | Ecole Bougounam C | 70 04 35 13 |  |
| 8 | ZOEGNINGA | Robert | Ecole Secteur 3 | 78 24 57 39 |  |
| 9 | SAWADOGO | Haoua | Ecole Gourcy A | 78 24 51 43 |  |
| 10 | KONE | Blandine | Ecole Secteur 3 | 70 89 52 37 |  |
| 11 | OUEDRAOGO | Adama | Ecole Guidiyiri/ Gourcy II | 70 71 14 88 | Adam.naame@yahoo.fr |
| 12 | BELEM | R. Hervé | Ecole KolKom | 78 23 56 04 |  |
| 13 | SOMDA | Gustave | Ecole Zindiguessé | 70 38 08 76 |  |
| 14 | SERE | Minata | Ecole Minima | 76 84 80 53 |  |
| 15 | OUEDRAOGO | Safiétou | Ecole Minima | 70 53 44 69 |  |
| 16 | KOÏBA | Azèta | Ecole Secteur 5 | 70 34 93 63 |  |
| 17 | OUEDRAOGO | Haoua | Ecole Secteur 5 | 76 17 72 94 |  |
| 18 | YARBANGA | Amade | Ecole Secteur 5 | 70 68 90 66 | Amyardo17@yahoo.fr  |
| 19 | MANDE | Hamidou | Ecole Gourcy A | 40 54 72 07 |  |
| 20 | KOMPAORE | Edourd | Ecole Gourcy A | 70 29 36 62 | kompedou@yahoo.fr  |
| 21 | KABORE  | Michel | Ecole Zindiguessé B | 76 44 34 58 |  |
| 22 | NIAMPA | Pascaline | Ecole Secteur 3 | 76 02 88 93 |  |
| 23 | SANKARA | Salifou | Ecole Niességa A | 70 64 9629 |  |
| 24 | SANKARA | Hamado | Ecole Douré | 76 00 85 64 |  |
| 25 | KABORE | Jérôme | Ecole Douré | 76 23 37 25 |  |
| 26 | TALL | Mamadou | Ecole Niességa B | 70 34 91 31 | Welli.seo@yahoo.fr  |

# Annexe 4 : Bibliographie

* Etude diagnostique du micro-crédit d’appui à l'abonnement des particuliers aux branchements d'eau potable de l’ONEA au secteur 21 de Bobo-Dioulasso, Rapport *d’étude. Version finale*  07 Octobre 2007
* EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME POST INONDATION D’APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE (PPASA) *Rapport final* Mars 2010
* EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE PAYS (2006-2010) ENTRE LE BURKINA FASO ET LE PNUD ET DE SON PLAN D’ACTION *Acquis et orientations pour le CPD (2011-2015), Rapport définitif, Décembre 2009*

- PNUD : PROGRAMME DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, (PGDRN)

 2006 – 2010

- Plan d’Environnement pour le Développement Durable (PEDD)

- Politique nationale en matière d’environnement ; janvier 2007

- Rapports techniques d’exécution du PGDRN 2006 à 2010, décembre 2010

- Présentation du Réseau d’Information et de Documentation du Burkina Faso, mai 2011

- Rapport d’activités de 2006 à 2009, juillet 2010

- Plan de travail annuel 2010 du PGDRN, juin 2010

- Compte-rendu de la première réunion du comité de pilotage du PGDRN, juillet 2010

1. Cf listes de présence en annexe [↑](#footnote-ref-2)
2. () « Projet d’Amélioration des Services Urbains de base (PASUB), Bobo-Dioulasso, secteur 21, rapport final [↑](#footnote-ref-3)